

L'AN MIL NEUF CENT SEPTANTE TROIS

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE.

PAR DEVANT MAITRE MICHEL KLEINERMANN, NOTAIRE A LA RESIDENCE DE LIEGE et MAITRE PIERRE BRAAS, DE LIEGE? ET MAITRE JACQUES WAHA A HERSTAL, à l'intervention des notaires JACQUES NEYRINCK, ONT COMPARU :



U 167175

1) La société anonyme " PROMOTION ET ENTREPRISE " ayant son siège social à Liège, rue Soeurs de Hasque, numéro 1/b, constitué aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Louveaux, notaire à Bruxelles, le trente et un octobre mil neuf cent soixante-sept, publié aux annexes du Moniteur Belge du dix-huit novembre suivant, sous le numéro 2475-1, inscrite au registre du commerce de Liège, sous le numéro 106.500, dont le siège social a été transféré à Liège, rue Soeurs de Hasque, numéro 1/b, par décision du conseil d'administration en date du dix-huit décembre mil neuf cent soixante-neuf, publié aux annexes du Moniteur Belge du dix-sept janvier suivant, sous le numéro 205-2, dont les statuts ont été modifiés et le capital augmenté suivant acte reçu par le notaire Michel Kleinermann, à Liège, en date du vingt-neuf janvier mil neuf cent septante et un, publié aux annexes du Moniteur Belge du douze février suivant, sous le numéro 473-1.

Ici représentée par Monsieur Pierre Yans, administrateur de société, demeurant à Sclessin Ougrée, avenue de la Laiterie, 44, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par l'article 20 des statuts, dont le texte est le suivant : " tous les actes qui engagent la société, autres que ceux de la gestion journalière, sont signés, à moins d'une délégation spéciale ou général du conseil d'administration, par l'administrateur délégué ou par deux administrateurs, lesquels n'auront pas à justifier vis à vis des tiers des pouvoirs donnés à cette fin par le conseil d'administration " .

2) La société anonyme " RAMADA LIEGE " ayant son siège social à Bruxelles, avenue Louise, 401, constituée suivant acte reçu par Maître André Scheyven, notaire à Bruxelles, le trente décembre mil neuf cent septante, publié aux annexes du Moniteur Belge du vingt deux janvier mil neuf cent septante et un, sous le numéro 288-1. Ici représentée, conformément à l'article 13 des statuts par un administrateur, savoir : par Monsieur Maurice Julien Joseph Charles Victor LECLERCQ, licencié en sciences commerciales, demeurant à Tilff, 17, avenue des charmilles, avec promesse portant fort, avec promesse de ratification.

PAUL MULLER
ANISTERBEKK
ANDRE
SHEYVEN,
NOTAIRES A
BRUXELLES. Ren-
di approuvé.
Premier
juillet
puble.

Handwritten signatures and initials, including "A.R." and "M.J.C.V." with various scribbles.

1-----
2-----
3-----
4-----

3) la société anonyme FINA constituée par acte passé devant Maître Alphonse Cois, notaire à Anvers, le treize décembre mil neuf cent vingt trois, et publié aux annexes du Moniteur Belge du premier janvier mil neuf cent vingt quatre, sous le numéro 17, dont les statuts ont été modifiés par actes des vingt neuf décembre mil neuf cent vingt trois, huit mai mil neuf cent trente six, neuf mai mil neuf cent cinquante deux, onze mai mil neuf cent soixante deux, dix décembre mil neuf cent soixante trois, huit mai mil neuf cent soixante quatre, ³quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, ⁴publiés respectivement aux annexes du Moniteur Belge des dix huit janvier mil neuf cent vingt quatre, sous le numéro 659; vingt neuf mai mil neuf cent trente six, sous le numéro 8954, trente mai mil neuf cent cinquante deux, sous le numéro 12.374, les un et deux juin mil neuf cent soixante deux, sous le numéro 15.400, les vingt six, vingt sept et vingt huit décembre mil neuf cent soixante trois, sous le numéro 33.860, le trente mai mil neuf cent soixante quatre, sous le numéro 15.899,

4) le vingt cinq octobre mil neuf cent soixante neuf, sous le numéro 2647-1, inscrite au registre du commerce de Bruxelles sous le numéro 4.700 et dont le siège social est établi à Bruxelles, rue de la Loi, 33.

Ici représentée par Monsieur Jacques BOONE conseiller juridique, demeurant à Alseberg, 17^b, Koudenberglaan, en vertu d'une procuration reçue le vingt neuf octobre mil neuf cent septante et un par le notaire Jacques Neyrinck de Bruxelles dont une expédition est restée annexée à un acte reçu par le notaire Kleinerman soussigné en date du quatre novembre mil neuf cent septante et un, transcrit au premier bureau des hypothèques de Liège le sept décembre suivant, volume 2447, numéro 16.

4) La société anonyme " CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE " ayant son siège social à Bruxelles, 44, Boulevard Pachéco, constituée suivant acte reçu par le notaire Bourdin, ayant résidé à Bruxelles, le vingt huit novembre mil huit cent soixante, dont les statuts, approuvés par Arrêté Royal du huit décembre mil huit cent soixante et publiés au Moniteur Belge du dix décembre mil huit cent soixante, ont été modifiés à diverses reprises et en dernier lieu par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du vingt cinq mars mil neuf cent soixante quatre, constatée par procès-verbal du ministère du notaire Paul Muller Vanisterbeek, à Bruxelles, à la même date et publié aux annexes du Moniteur Belge du premier mai suivant, sous le numéro 11196.

Ici représentée par Monsieur Henry Nicolas Marie Joseph MICHEL, demeurant à Tilff, 113, rue de la Charette, en vertu d'une procuration authentique reçue le trois novembre mil neuf cent septante et un par le notaire Mulle Vanisterbeek de Bruxelles, dont une expédition est restée annexée à l'acte de base du quatre novembre mil neuf cent septante et un, vanté ci-après.

onze mai
mil neuf cent
septante trois.
renvoi approu-

Handwritten notes and signatures:
A.R.
24

le deux juin
mil neuf cent
septante trois
sous le numéro
135-6. Renvoi
approuvé.

Handwritten notes and signatures:
A.R.
24

5) Monsieur René Georges Victor HAULT, ingénieur A.I.Lg, né à Liège, le douze octobre mil neuf cent vingt, époux de Madame Claire SAROLEA, demeurant à Herstal, 59, boulevard Albert Ier.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts suivant acte reçu le vingt février mil neuf cent quarante cinq par Maître Omer Bertrand, notaire à Liège.

Madame Andrée Anne Marie Thérèse HAULT, sans profession, née à Spa, le vingt six juin mil neuf cent douze, et son époux qui l'assiste et l'autorise Monsieur Nicolas Marie Ghislain Raymond ROMSEE, notaire, né à Guigoven, le quinze août mil neuf cent sept, demeurant ensemble à Kanne, Op't Broek, 381. Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, suivant acte reçu le dix juillet mil neuf cent trente trois par Maître Laurend, notaire à Liège;

6) Les propriétaires des emplacements pour voiture du complexe SAUVENIERE, à l'exception de Monsieur et Madame HAULT ROMSEE, comparants sub 5, lesquels propriétaires plus amplement qualifiés à la liste reprise in fine des présentes sont tous ici représentés par Monsieur Jean Pierre Eric THIRY, clerc de notaire, demeurant à Vaux sous Chèvremont, 69, rue Adolphe Dumont, en vertu de la procuration authentique lui conférée aux termes de l'acte d'acquisition de chacun desdits propriétaires.

LESQUELS COMPARANTS ONT TOUT D'ABORD EXPOSE CE QUI SUIT :

EXPOSE :

Aux termes d'un acte reçu par Maîtres Michel Kleiner mann et Pierre Braas, notaire à Liège et Maître Jacques Waha, notaire à Herstal, à l'intervention de Maître Paul Muller Vanisterbeek, notaire à Bruxelles, le quatre novembre mil neuf cent septante et un, transcrit au premier bureau des hypothèques de Liège, le sept décembre suivant, volume 2455, numéro 3, les comparants sub 1, 4, 5 ont avec l'association sans but lucratif CENTRE D'ETUDES COOPERATIVES de Liège fait dresser l'acte de base du complexe à usage d'hôtel, parking et commerce, dénommé " complexe SAUVENIERE " édifiée: ~~de construction~~ sur le terrain ci-après décrit, et constitué par un ensemble de parcelles leur appartenant.

L'association sans but lucratif Centre d'Etudes Coopératives a, depuis cette date, vendu par quotités indivises aux copropriétaires du complexe Sauvenière, la parcelle dont elle était propriétaire.

. VILLE DE LIEGE

Un terrain à bâtir étant l'assiette de divers immeubles démolis, sis boulevard de la Sauvenière numéros 100 à 108, et rue du Gymnase numéros 1 à 4, ainsi que sur une partie de l'assiette déclassée de la rue du Gymnase, le tout cadastré section E, numéros 297/W, 297/U, 297/T, 291/U, 297/V, 296/G, 297/N,

297/0, 290/C partie pour une contenance totale et mesurée de deux mille sept cent cinquante quatre mètres carrés neuf centimètres carrés.

Cet acte de base en son chapitre VII " Observations et stipulations diverses " Section E - Modifications de plans en cours de constructions " autorise le constructeur la société anonyme Promotion et Entreprise à modifier la configuration, la composition et la surface des parties communes du complexe, ainsi que l'implantation, l'emplacement, le nombre et la numérotation des emplacements pour voitures et autres biens privatifs, à l'exclusion des biens constituant l'hôtel. La même section de l'acte de base précise de quelle manière les quotités dans les parties communes attachées à chaque bien seront modifiées en cas de pareilles transformations. En outre, la section C du même chapitre réserve au constructeur la faculté de créer des emplacements parking supplémentaires par extension des zones de construction.

Le présent acte a pour objet de constater authentiquement les modifications apportées aux plans du complexe Sauvenière en application des dispositions rappelées ci-avant et consistant en :

- ◇ la modification du terrain d'assiette du complexe ;
- ◇ la modification de la configuration des parties communes,
- ◇ la création de biens privatifs nouveaux ;
- ◇ l'affectation du local vitrine ;
- ◇ la modification du tableau des quotités.

CET EXPOSE FAIT, les comparants aux présentes nous ont requis d'acter authentiquement ce qui suit :

CHAPITRE 1. Modification de l'assiette du complexe

Compte tenu des impératifs de la construction, la société anonyme Promotion et Entreprise décide de modifier l'assiette du complexe Sauvenière.

La nouvelle délimitation est représentée au plan terrier dressé par le bureau du géomètre B. Curvers d'Eupen en date du treize octobre mil neuf cent septante deux, plan qui restera annexé aux présentes après avoir été signé ne varietur par les comparants et les notaires soussignés.

Il résulte de l'examen de ce plan que l'assiette du complexe est :

- Augmentée par l'adjonction de deux parcelles, l'une de trois mètres carrés septante cinq décimètres carrés, l'autre de dix neuf mètres carrés, seize décimètres carrés, figurant respectivement sous liseré rouge et orange au plan dont question ci-avant, parcelles faisant partie d'un terrain ci-après décrit appartenant à la société anonyme Promotion et Entreprise ;
- Réduite par la reprise par la société anonyme Promotion et Entreprise d'une parcelle de deux mètres carrés, quatre vingt huit décimètres carrés figurant sous liseré bleu au plan dont question ci-avant.

Description des parcelles :

- A. Les surfaces cédées par Promotion et Entreprise font partie d'un terrain étant une partie de l'assiette d'une maison d'habitation actuellement démolie, sis à l'angle des rues Thier de la Fontaine et du Gymnase ou il est coté sous le numéro 4, cadastré section E, numéro 290/C partie.



Origine de propriété :

Promotion et Entreprise est propriétaire de ce terrain pour l'avoir acquis, de l'association sans but lucratif Centre d'Etudes Coopératives par acte reçu par les notaires Michel Kleinermann de Liège et Jacques Waha de Herstal, en date du deux novembre mil neuf cent septante et un, transcrit au premier bureau des hypothèques de Liège le vingt deux novembre suivant, volume 2442, numéro 17.

L'origine de propriété trentenaire dans le chef de l'association sans but lucratif Centre d'Etudes Coopératives étant repris in extenso dans l'acte de base du complexe Sauvenière vanté ci-avant, acte dont tous les comparants déclarent avoir une parfaite connaissance, ceux-ci s'y réfèrent purement et simplement.

- B. La parcelle cédée par les copropriétaires du complexe Sauvenière comparants sub 2, 3, 4, 5, 6 fait partie de l'ensemble de terrains formant l'assiette du complexe Sauvenière, telle que cette assiette est plus amplement décrite dans l'acte de base du complexe Sauvenière, acte vanté ci-avant.

Origine de propriété :

Les comparants sub 2, 3, 6, en sont devenus copropriétaires pour en avoir chacun acquis des quotités en indivisions forcée aux termes des actes énumérés in fine des présentes, et, en ce qui concerne les comparants sub 4 et 5, pour avoir acquis les quotités qui ne leur appartenaient déjà aux termes de l'acte de base du complexe Sauvenière.

L'origine de propriété trentenaire dans le chef des propriétaires du terrain d'assiette étant reprise in extenso dans le dit acte de base les parties déclarent s'y référer purement et simplement.

CHAPITRE 2.

Modification de la configuration des parties communes :

1. Au niveau du sous sol, il résulte du plan 70/21Y dressé par Monsieur l'Architecte M. Mambour de Liège, plan qui restera ci-annexé après avoir été signé et varié par les comparants et les notaires soussignés que la limite de séparation entre le terre-plein constituant une partie commune générale et le groupe hôtel a été rectifiée, la nouvelle limite apparaissant sous teinte brune au dit plan.
2. Au niveau du sous sol, il résulte du plan 70/21 Y prévauté que la répartition, la disposition et l'importance des citernes de carburant ont été rectifiées en fonction des

deuxième feuille
et double.

U167176
C. R.
[Handwritten signatures and initials]

impératifs techniques et des desiderata des copropriétaires intéressés, les trames utilisées pour indiquer l'appartenance de chaque citerne à l'un ou l'autre groupe ou bien privatif, correspondant à celles utilisées pour le même objet aux plans annexés à l'acte de base prévanté.

3. Au niveau du sous sol, il résulte du plan 70/21 Y prévanté que la limite de séparation entre le bassin d'orage constituant une partie commune générale et les locaux du sous sol appartenant à l'agence bancaire faisant partie du groupe " locaux commerciaux " a été rectifiée en fonction des impératifs techniques et des desiderata de l'acquéreur de ce bien. La nouvelle ligne de séparation apparaît au plan 70/21 Y vanté ci-avant sous la forme d'une ligne orange.
4. Les parties communes spéciales du groupe "emplacements parking" étant l'aire de manoeuvre sont modifiés au niveau huit mètres, (troisième étage avant) de la manière qui apparaît au plan numéro 70/28 H dressé par Monsieur l'Architecte M. Mambour de Liège, plan qui restera annexé aux présentes après avoir été signé et validé par les comparants et les notaires soussignés.
Il résulte en outre de ce plan que les emplacements pour voiture numérotés soixante trois, soixante quatre, soixante cinq, soixante six, soixante sept, soixante huit (63, 64, 65, 66, 67, 68) tels qu'ils apparaissent au plan sous liseré rouge, du niveau huit mètres (troisième étage avant) voient leur implantation modifiée.

Les propriétaires des dits emplacements à savoir pour les emplacements numérotés soixante trois à soixante six Monsieur XHAUFLAIR, pour l'emplacement numéroté soixante sept, Monsieur MERLOT et pour l'emplacement numéroté soixante huit Madame MERLOT JOASSART, tous les trois plus amplement qualifiés à la liste des copropriétaires reprise ci-après, ont donné chacun pour ce qui les concerne leur accord sur ces modifications par des lettres qu'ils ont respectivement adressées à la société anonyme Promotion et Entreprise.

CHAPITRE 3.

Création de biens privatifs :

Ainsi qu'il résulte des plans :

- ◇ sous sol numéro 70/21 Y
- ◇ Rez de chaussée numéro 70/22 T.
- ◇ niveaux trois mètres - cinq mètres cinquante centimètres quatre mètres vingt cinq centimètres - six mètres septante cinq centimètres numéro 70/26 L
- ◇ niveaux huit mètres - neuf mètres vingt cinq centimètres, numéro 70/28 H
- ◇ niveaux dix mètres cinquante centimètres - onze mètres septante cinq centimètres ; treize mètres - quatorze mètres vingt cinq centimètres ; quinze mètres cinquante centimètres seize mètres septante cinq centimètres, numéro 70/25 L
- ◇ niveaux dix huit mètres - dix neuf mètres vingt cinq centimètres, numéro 70/29 G ;

plans qui remplaceront ceux annexés à l'acte de base du complexe Sauvenière et qui resteront annexés aux présentes après avoir été signés et validés par les comparants et les notaires soussignés, que sont créés les biens privatifs suivants au détriment des parties communes :

- 1) niveau du sous sol : (niveau moins deux mètres soixante ~~décimètres~~ centimètres).

Un local d'une superficie de quatre vingt cinq mètres carrés, dix sept décimètres carrés, dénommé "local sous-sol", avec couloir d'une superficie de quarante huit mètres carrés dix décimètres carrés, tels que ce local et ce couloir apparaissent sous liseré vert au plan numéro 70/21 Y annexé aux présentes; l'escalier apparaissant au dit plan 70/21 Y pourra être réalisé au gré du constructeur pour permettre l'accès à ce local par le local "vitrine" qui est resté sa propriété.

Ce local qui est la propriété de la société anonyme Promotion et Entreprise pourra être affecté à tous usages conformes aux dispositions du règlement de copropriété du complexe.

Il ne lui est attribué aucune quotité dans les parties communes générales.

Ce local et ce couloir sont construits pour partie au détriment du bassin d'orage dont les dimensions ont été réduites suivant les directives des services techniques de la Ville de Liège et pour partie au détriment du terre-plein situé sous la partie arrière du niveau zéro (0,00) soit au détriment des parties communes générales.

- 2) niveau du rez de chaussée arrière : (niveau un mètre cinquante centimètres)

Cinq emplacements pour voiture numérotés deux, trois, quatre, cinq et vingt et un, tels qu'ils apparaissent sous liseré bleu au plan numéro 70/22 T annexé aux présentes.

Ces emplacements sont construits au détriment du terre-plein du niveau un mètre cinquante, des parties communes spéciales du groupe parking et sur les surfaces de terrain affectées par la société anonyme Promotion et Entreprise à l'assiette du complexe aux termes du présent acte.

- 3) niveaux des premier et deuxième étages arrières: (niveaux quatre mètres vingt cinq centimètres et six mètres septante cinq centimètres)

A chacun de ces niveaux, quatre emplacements pour voiture numérotés deux, trois, quatre et cinq, tels qu'ils apparaissent au plan numéro 70/26 L ci-annexé sous liseré bleu. Ces emplacements sont construits au détriment du terre-plein de ces niveaux et sur les surfaces affectées par la société anonyme Promotion et Entreprise à l'assiette du complexe aux termes du présent acte.

4) niveau du troisième étage avant: (niveau huit mètres)

Un emplacement numéroté soixante neuf (69) tel qu'il apparaît au plan numéro 70/28 H ci-annexé sous liseré bleu. Cet emplacement est construit sur des parties communes spéciales du groupe parking.

5) niveau du troisième étage arrière : (niveau neuf mètres vingt cinq centimètres)

Un emplacement numéroté quarante neuf (49) tel qu'il apparaît au plan numéro 70/28 H ci-annexé sous liseré bleu. Cet emplacement est construit sur les surfaces affectées par la société anonyme Promotion et Entreprise à l'assiette du complexe aux termes du présent acte.

6) niveau du quatrième étage arrière : (niveau onze mètres septante cinq centimètres)

Un emplacement numéroté deux (2) tel qu'il apparaît au plan numéro 70/25 L ci-annexé sous liseré bleu. Cet emplacement est construit sur les surfaces affectées par la société anonyme Promotion et Entreprise à l'assiette du complexe aux termes du présent acte.

7) niveaux des cinquièmes et sixième étages arrières : (niveaux quatorze mètres vingt cinq centimètres et seize mètres septante cinq centimètres)

A chacun de ces niveaux un emplacement numéroté cinquante trois (53) tel qu'il apparaît au plan numéro 70/25 L ci-annexé sous liseré bleu. Cet emplacement est construit sur les surfaces affectées par la société anonyme Promotion et Entreprise à l'assiette du complexe aux termes du présent acte.

8) niveau du septième étage arrière : (niveau dix neuf mètres vingt cinq centimètres)

Un emplacement numéroté cinquante cinq (55) tel qu'il apparaît au plan numéro 70/29 G ci-annexé, sous liseré bleu. Cet emplacement est construit sur les surfaces affectées par la société anonyme Promotion et Entreprise à l'assiette du complexe aux termes du présent acte.

avec les
notités dans
es parties
omunes,
insi qu'elles
ésultent des
odifications
i-après. Ren-
oi approuvé.

9) Propriété :

Chacun des biens privatifs, ainsi créés deviennent la propriété de la société anonyme Promotion et Entreprise en vertu des diverses renonciation à accession et sont destinés à la vente.

CHAPITRE 4.

Affectation du local vitrine :

Le local dénommé "entité vitrine" sis au niveau du rez de

26
C.R.
24

chaussée à l'entrée de la galerie couverte, bien privatif auquel nulle quotité dans les parties communes n'est attachée, reste provisoirement sans affectation déterminée. La société anonyme Promotion et Entreprise se réserve toutefois le droit de l'affecter soit comme partie commune générale ou spéciale, soit de confirmer son caractère de bien privatif sans quotité ; elle pourra opérer seule cette affectation sans le concours des copropriétaires du complexe. Elle pourra en outre, comme il est dit ci-avant, affecter ce local à l'entrée du "local sous sol" et y aménager un escalier.



CHAPITRE 5.

Modification du tableau des quotités :

L'extension de l'assiette du complexe Sauvenière ne modifie en rien la division des parties communes générales du complexe en cent mille/cent-millièmes (100.000/100.000èmes) et des parties communes spéciales au groupe emplacements parking en cinquante quatre mille deux cent quatre vingt/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (54.280/54.280).

En contrepartie, il est attribué à chacun des emplacements créés en vertu des présentes, à l'exception des emplacements numérotés deux, trois, et quatre, à chacun des niveaux un mètre cinquante centimètres, quatre mètres vingt cinq centimètres, six mètres septante cinq centimètres, cent dix huit/cent-millièmes (118/100.000èmes) des parties communes générales et cent dix huit/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (118/54.280èmes) des parties communes spéciales du groupe emplacements parking, soit au total : mille cent quatre vingt/cent-millièmes (1.180/100.000èmes) et mille cent quatre vingt/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (1.180/54.280èmes).

Il est en outre attribué à chacun des emplacements numérotés deux, trois et quatre, à chacun des niveaux un mètre cinquante centimètres, quatre mètres vingt cinq centimètres, six mètres septante cinq centimètres, cent cinquante et un/cent-millièmes (151/100.000èmes) des parties communes générales et cent cinquante et un/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (151/54.280èmes) des parties communes spéciales au groupe emplacements parking, soit au total : mille trois cent cinquante neuf/cent-millièmes (1.359/100.000èmes) et mille trois cent cinquante neuf/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (1.359/54.280èmes).

Par ailleurs, le nombre des quotités dans les parties communes générales et spéciales attachées aux quatre cent vingt quatre emplacements pour voitures, propriété des comparants sub 5 et 6, est fixé en conséquence à cent dix huit/cent-millièmes (118/100.000èmes) des parties communes générales et cent dix huit/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (118/54.280èmes) des parties communes spéciales de ce groupe, soit au total : cinquante mille trente deux/cent-millièmes (50.032/100.000èmes) des parties communes générales et cinquante mille

U167179

roisième
juillet dou-
e.

G.R.

24

trente deux/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (50.032/54.280èmes) des parties communes spéciales de ce groupe.

Enfin, les quotités attachées à la station service passent de mille sept cent quatre (1.704) à mille sept cent neuf (1.709) /cent-millièmes des parties communes générales et mille sept cent neuf/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes (1.709/54.280èmes) des parties communes spéciales du groupe emplacements parking.

En conséquence, le tableau de répartition des quotités annexé à l'acte de base du complexe Sauvenière est remplacé par le suivant :

TABLEAU DES QUOTITES

I. Parties communes générales du complexe :

Les parties communes générales du complexe et notamment le terrain d'assiette tel qu'il est modifié en vertu des présentes, sont divisées en cent mille/cent-millièmes, de la manière suivante :

A. Le groupe hôtel : quarante mille/cent-millièmes	40.000
B. La station service et les locaux annexes en dépendant : mille sept cent neuf/cent-millièmes	1.709
C. Les neuf emplacements numérotés deux, trois, quatre, à chacun des niveaux un mètre cinquante centimètres, quatre mètres vingt cinq centimètres, et six mètres septante cinq centimètres, chacun cent cinquante et un/cent-millièmes, soit au total mille trois cent cinquante neuf/cent-millièmes	1.359
D. Les quatre cent trente quatre autres emplacements chacun cent dix huit/cent-millièmes, soit au total : cinquante et un mille deux cent douze/cent-millièmes	51.212
E. L'agence bancaire : cinq mille sept cent vingt/cent-millièmes	<u>5.720</u>
total : cent mille/cent-millièmes	100.000/100.000èmes

II. Parties communes spéciales du groupe emplacements parking

Les parties communes spéciales du groupe emplacements parking sont divisées en cinquante quatre mille deux cent quatre vingt/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes, de la manière suivante :

- a) la station service et les locaux annexes en dépendant : mille sept cent neuf/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes 1.709
- b) les neuf emplacements numérotés deux, trois, et quatre, à chacun des niveaux un mètre cinquante centimètres, quatre mètres vingt cinq centimètres, six mètres septante cinq centimètres, chacun cent cinquante et un/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes, soit au total : mille trois cent cinquante neuf/cinquante-quatre-mille-deux-cent- quatre-vingtièmes 1.359
- c) les quatre cent trente quatre emplacements chacun cent dix huit/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes, soit au total : cinquante et un mille deux cent douze/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes 51.212
- total.: cinquante quatre mille deux cent quatre vingt/cinquante-quatre-mille-deux-cent-quatre-vingtièmes 54.280/54.280èmes

CHAPITRE 6. Divers :

1) les comparants aux présentes déclarent que les modifications à l'acte de base et à ses annexes résultant de ce qui précède devront s'incorporer définitivement à ces documents de manière à former un tout indivisible avec eux, toutes et chacune de leurs dispositions qui seraient affectées par les présentes modifications devront être modifiées en conséquence.

Les présentes seront rendues opposables aux tiers par la transcription à la conservation des hypothèques, avec dispense de transcrire les plans sauf le plan terrier.

2) Monsieur le Conservateur des hypothèques est expressément dispensé de prendre inscription d'office en vertu des présentes, de quelque chef que ce soit.

3) Au vu des documents prescrits par la loi, le notaire soussigné certifie exact l'état civil des comparants sub 5 et 6.

Les comparants déclarent faire élection de domicile en l'Etude du notaire Kleiner mann soussigné et pour autant que de besoin au parquet de Monsieur le Procureur du Roi compétent.

4) Le notaire soussigné a donné lecture de l'article 203 du code des droits d'enregistrement.

DESIGNATION DES COMPARANTS SUB 6

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

DESIGNATION COMPARANTS SUB 6 :



T 421391

1) Monsieur Eugène Louis Hilaire THIJS, employé, né à Wellen (Limbourg) le trois octobre mil neuf cent vingt et un, et son épouse Madame Gilberte VAN HOVE, sans profession, née à Londerzeel, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt six, demeurent ensemble à Wellen, 5 Bloemenstraat.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 9, 10 au 2ème étage arrière situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 7 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971, suivant volume 2456, n°18.

2) Monsieur Charles Désiré Constant GIGOT, contremaître, né à Forêt, le vingt et un janvier mil neuf cent trente deux, et son épouse Madame Marie Claire Sylvie Julienne BOTTERMAN, sans profession, née à Fraipont, le neuf août mil neuf cent trente neuf, demeurant ensemble à Trooz, 5, Bois Lammarch.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking 25 au 4ème étage arrière situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 7 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971, suivant volume 2464, n°2

3) Monsieur Paul Jean Hubert DONY, sans profession, né à Flémalle Haute le quinze janvier mil neuf cent trois, veuve de Madame Laure Rose DUMONT, demeurant à Flémalle Haute, 19, Chaussée Clémenceau.

Quatrième feuille et double. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 67 au 4ème étage avant, situé au niveau 10 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, le 27 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971 suivant, volume 2460, n°10.

4) Monsieur Jacques Joseph Jean ACHTEN, libraire, né à Liège, le vingt huit septembre mil neuf cent quarante et un, demeurant à Liège, 3, rue Reynier, célibataire.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 46, 47 au 6ème étage avant, situé au niveau 15 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 7 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971, volume 2462, n°2.

A.R.
[Handwritten signatures and initials]

5) Monsieur Philémont Hubert Jean HERTAY, ingénieur pensionné, né à Embourg le treize février mil huit cent nonante sept, et son épouse, Madame Marthe Augusta PIRET, accoucheuse, née à Boncelles le treize juillet mil neuf cent deux, demeurant ensemble à Boncelles, 23, rue de Plainevaux.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 38 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 9 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971, volume 2465, n°1.

6) Mademoiselle Suzanne Marie Joséphine FANCHAMMS, aide Familiale née à Ougrée, le vingt septembre mil neuf cent vingt huit, demeurant à Cointe-Sclessin, 8, rue Professeur Mahain.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 31, 32, 33 au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, le 10 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971, volume 2457, n°14.

7) Mademoiselle Alice Rose Félicie Donatilde THIBERT, sans profession, née à Liège, le vingt sept septembre mil neuf cent neuf, demeurant à Liège, rue Charles Magnette, 60/22.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 30 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Jacques Waha, notaire à Herstal, en date du 10 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971, suivant volume 2460, n°9.

8) Monsieur Marcel Alphonse Auguste Ghislain MOULIN, docteur en médecine, né à Lixhe le quinze novembre mil neuf cent trente deux et son épouse Madame Huberte Marie Waltherine DEBRUCHE, sans profession, née à Hermalle Sous Argenteau, le vingt quatre décembre mil neuf cent trente et un, demeurant ensemble à Hermalle sous Argenteau, 39, rue Lechanteur.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu le 13 août mil neuf cent cinquante huit par Maître Jean Herve, notaire à Argenteau.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 26, 27, 28 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Jean Herve, notaire à Argenteau, en date du 10 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971 suivant, volume 2458, n°16.

9) Monsieur Jules Marie Victor Aimable MATHIEU, pharmacien, né à Couthin, le douze novembre mil neuf cent deux, et son épouse Madame Ghislaine Maximilienne Marie LIBERT, sans profession, née à Wandre, le onze août mil neuf cent onze, demeurant ensemble à Couthin, 24, rue de l'Eglise.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 4, 5, 6 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, à l'intervention de Maître Michel Grégoire, notaire à Moha, en date du 13 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971 suivant, volume 2458, n°15.

IO) Madame Claude Marie Georges CLOSSET, bibliothécaire, née à Neufchâteau le dix-huit octobre mil neuf cent vingt huit, épouse de Monsieur Maurice Elie Charles Léon TRIAILLE, ingénieur pensionné, demeurant ensemble à Liège, 17, quai de Rome. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du sept mars mil neuf cent soixante sept par Maître Van Themsche, notaire à Saint Nicolas le Liège.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 9, 10, 11 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Helene Van Themsche, notaire à Saint Nicolas Liège, en date du 13 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971 suivant, volume 2401, n°24.

II) Monsieur Maurice Henri Joseph Jean DUBOIS, ingénieur civil, né à Saint Nicolas Lez Liège, le sept septembre mil neuf cent six, et son épouse Madame Jenny Pauline Emilie LEPOUTER, sans profession née à Liège le vingt et un novembre mil neuf cent six, demeurant ensemble à Liège, 22, boulevard d'Avroy. Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 32, 33 au 1er étage arrière, situé au niveau 4 mètres 25 centimètres et les emplacements numérotés 55, 56, 57 au 1er étage avant, situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Emile Labé, notaire à Liège, en date du 13 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, suivant volume 2426, n°23.

I2) Madame Marie Fortunée Flore PLUMIER, sans profession, née à Villers-le-Temple, le dix neuf décembre mil huit cent nonante, veuve de Monsieur Félicie LACHERON, demeurant à Amay, 19, rue du Pont.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 19 au 3ème étage, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres arrière, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître André Leroy, notaire à Huy, en date du 13 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 décembre 1971, volume 2440, n°28.

I3) Monsieur Joseph Lambert Michel MICHA, ingénieur commercial, né à Bergilers, le vingt cinq mars mil neuf cent trente deux, et son épouse Madame Odette Léonie Marie Louise CHRETIEN, sans profession née à Bergilers, le trente août mil neuf cent trente quatre, demeurant ensemble à Loncin, 2, rue de la Paix. Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 55 au 4ème étage situé au niveau 10 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 16 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2469, n°7.

14) Monsieur Henri Justin Pierre DEFECHEREUX, né à Comblain au Pont le deux février mil neuf cent sept, et son épouse Madame Germaine Yvonne Laure POIVRE, née à Pessoux, le vingt-huit octobre mil neuf cent six, demeurant ensemble à Angleur, 1, rue Camille Lemonier.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 35, 36 et 37 situés au niveau 11 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 17 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2472, n°3.

15) Monsieur Roger Léon MARQUET, sous chef de bureau à la S.N.C.I. B., né à Liège, le dix neuf avril mil neuf cent vingt et un, et son épouse, Madame Joséphine Simone Léopoldine PETIT, sans profession, née à Liège le dix-huit juin mil neuf cent vingt deux, demeurant ensemble à Liège, 21, boulevard d'Avroy.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 1, 2 au 7ème étage arrière, situé au niveau 19 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 17 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2469, n°6.

16) Monsieur Lucien Joseph Arthur Marie MERLOT, garagiste, né à Allleur, le vingt-six novembre mil neuf cent quatorze, époux de Madame Lambertine Joséphine Jeanne Marie JOASSART, demeurant ensemble à Liège, 13, rue Victor Raskin.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du dix-huit juillet mil neuf cent quarante et un par Maître Grégoire, notaire à Liège.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 67 au 3ème étage avant, situé au niveau 8 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 20 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2462, n°11.

17) Madame Lambertine Joséphine Jeanne Marie JOASSART, sans profession, née à Herstal le cinq décembre mil neuf cent quatorze, épouse de Monsieur Lucien Joseph Arthur Marie MERLOT, demeurant ensemble à Liège, 13, rue Victor Raskin.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 68 au 3ème étage avant, situé au niveau 8 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 20 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2462, n°10

18) Mademoiselle Françoise Claire Emilie DEMARET, professeur, née à Grand Reng, le neuf décembre mil neuf cent vingt trois, demeurant à Grand Reng, 80, rue Paul Janson. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 22 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 21 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix-sept janvier mil neuf cent septante-deux, volume 2470, n° 2.



19) Monsieur Frédéric Auguste Joseph POIVRE, architecte, né à Harmignies, le vingt cinq novembre mil neuf cent quatre, et son épouse Madame Christiane Léonie Bertha DEMARET, sans profession, né à Grand Reng, le neuf mai mil neuf cent vingt-deux, demeurant ensemble à Harmignies, 3, rue d'Harveng.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens avec adjonction d'une société d'acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu le trois août mil neuf cent cinquante trois par Maître G. Mourue, notaire à Merbes le Château.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 23 au 4ème étage arrière situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 21 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 21 janvier 1972 suivant, volume 2456, n° 35.

T 421429

20) Monsieur Jean Joseph Oscar DEBRUCHE, ingénieur civil, né à Hermalle sous Argenteau le seize mars mil neuf cent trente, et son épouse Madame Marie Louise Philippine Eugénie NOLS, bibliotécaire, né à Waterloo, le douze novembre mil neuf cent trent demeurant ensemble à Liège, 10, quai Van Beneden.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du sept août mil neuf cent cinquante sept, par Maître Pierre Denoel, notaire à Liège.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 62 au 4ème étage avant, situé au niveau IO mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Albert Jeghers, notaire à Liège, en date du 21 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 21 janvier 1972 suivant, volume 2464, n° 19.

21) Monsieur Paul Pierre Philippe Ghislain KNAEPEN, agronome, né à Grivegnée, le neuf juillet mil neuf cent vingt huit, et son épouse Madame Irène Claude Henriette Marguerite Germaine Jeanne Dolorèse CORIN, sans profession, née à Liège, le quinze septembre mil neuf cent trente deux, demeurant ensemble à Houin Agamé (République du Dahomay).

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens avec communauté d'acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du neuf septembre mil neuf cent cinquante sept par Maître Pollard, notaire à Liège.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 29 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Jacob de Beucken, notaire à Warsage, en date du 21 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 21 janvier 1972 suivant, volume 2470, n° 4

inquième feuil-
et double.

A.R.
Handwritten signatures and initials, including 'A.R.', 'M', 'S', 'B', 'R', 'D', '24'.

22) Monsieur Joseph Marie Charles Gérard BOCQUILLON LIGER BELAIR, retraité, né à Ixelles, le vingt sept mars mil neuf cent six, et son épouse Madame Olga Marie Elisabeth Gertrude KNAEPEN, sans profession, née à Liège le quatorze août mil neuf cent deux, demeurant ensemble à Spa, 16, avenue Pletzer de Clermont.
Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 31, 32 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 21 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège suivant, volume 2464, n°20.

23) Monsieur Maurice Sylvain Ghislain Carmen DELEUZE, boulanger, né à Seraing, le cinq mai mil neuf cent vingt deux, et son épouse, Madame Yolande HEFFINCK, sans profession, née à Yvoz-Ramet, le vingt cinq janvier mil neuf cent vingt quatre, demeurant ensemble à Seraing, 146, rue Forêt.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 22, 23, 24, 25 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 22 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix-sept janvier mil neuf cent septante-deux, volume 2468, numéro 2.

24) Monsieur Camille François Marie HAINAUT, employé, né à Herstal, le cinq février mil neuf cent vingt et un, et son épouse Madame Michelle Louise BRIXHE, sans profession, née à Francorchamps, le vingt cinq décembre mil neuf cent vingt, demeurant ensemble à Malmédy, 2b, Route de Falize.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 7, 8, 9 au 7ème étage arrière, situé au niveau 19 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 23 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège le dix-sept janvier mil neuf cent septante-deux, volume 2467, n° 3.

25) Madame Jacqueline Marie Celestine Raymonde Ghislaine BERREWAERT, sans profession, née à Hasselt, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt neuf, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Michel Pierre Marie François DESMONS, docteur en médecine, né à Rocourt, le trente novembre mil neuf cent trente-trois, demeurant ensemble à Olne, 75, rue Faweux.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage, reçu en date du vingt neuf juillet mil neuf cent cinquante neuf, par Maître Albert Boes, notaire à Lanaken.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 49 à 64 inclus, de 70 à 74 inclus au 2ème étage avant, situé au niveau 5 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Boes, notaire à Lanaken, en date du vingt-trois décembre 1971, transcrit au premier bureau d'Hypothèques à Liège, le 21 janvier 1972 suivant, volume 2465, n°17.

26) Mademoiselle Marie Barbe Adolphine Christine LAUSBERG, sans profession, née à Remersdael, le vingt quatre juillet mil neuf cent douze, et Mademoiselle Marie Jeanne Christine LAUSBERG, sans profession, née à Remersdael, le trente et un mai mil neuf cent huit, demeurant ensemble à Liège, 63, Boulevard de la Constitution. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 20 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 23 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix-sept janvier mil neuf cent septante-deux, volume 2465, n° 15.

27)a) Monsieur Michel HURIAUX, docteur en droit, né à Liège, le neuf mars mil neuf cent trente neuf, célibataire, demeurant à Liège, 31, quai Marcellis.

b) Monsieur Pierre Jean HURIAUX, ingénieur civil, célibataire, né à Ougré, le deux août mil neuf cent quarante sept, demeurant à Liège 31, quai Marcellis.

c) Mademoiselle Françoise Madeleine Marie HURIAUX, célibataire, assistante à l'Université, née à Liège, le premier mai mil neuf cent quarante deux, demeurant à Liège, 31, quai Marcellis. Propriétaires des emplacements parking numérotés 34, 35, 36, 37 au 1 étage arrière, situé au niveau 4 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 23 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt et un janvier mil neuf cent septante-dax, volume 2468, numéro 3.

28) Madame Marie Madeleine Mathilde Elisabeth COLLEE, sans profession née à Herstal, le sept juillet mil neuf cent vingt deux, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Louis Nestor Marie Alphonse MINSIER, né à Huy, le vingt-trois septembre mil neuf cent dix-neuf, demeurant ensemble à Bruxelles, 6, Avenue Th. Frissen. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 56 au 4ème étage avan situé au niveau 10 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu pa Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 28 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques, à Liège, le 21 janvier 1972 suivant, volume 2474, n°5.

29) Monsieur Pedro Enrique INCHAUSTI, restaurateur, né à Bilbao (Espagne) le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-huit, et son épouse, Madame Jeannine Julia Huberte CONINX, sans profession, demeurant à Milmot, 118, Chaussée Brunehault.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 16 à 19 inclus au 6ème étage arrière, situé au niveau 16 mètres 75 centimètres, et les emplacements parking numérotés 38, 39, 40, 26, 28 au 1er étage arrière, situé au niveau 4 mètres 25 centimètres et les emplacements parking numérotés 65, 66 au 1er étage avant, situé au niveau 3 mètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège et de Maître Jacques Waha, notaire à Herstal, en date du 29 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2464, n°16.

30) Monsieur Henri Léonard VAN RUSSELT, ingénieur civil, né à Liège le vingt et un mai mil neuf cent huit, et son épouse, Madame Marie Catherine Adrienne LEMPEREUR, sans profession, née à Liège, le dix huit janvier mil neuf cent huit, demeurant ensemble à Liège, 62, rue Denis Sotiau.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 21, 22 au 1er étage arrière, situé au niveau 4 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 29 décembre 1971, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2464, n° 17.

31) Monsieur Achille Emile Julien MAILLIEU, sans profession, né à Werbomont le sept juin mil neuf cent dix, et son épouse Madame Jeanr Gabrielle Marie SCHINLER, sans profession, née à Rouvrex, le vingt et un juin mil neuf cent treize, demeurant ensemble à Aywaille, 37, rue de la Heid.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 6, 7, 8 au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 29 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège le dix-sept janvier mil neuf cent septante-deux, volume 2466, n° 18.

32) Madame Elisabeth Marie Julienne SCHOEFS, sans profession, née à Lantin, le vingt-quatre avril mil neuf cent trois, veuve de Monsieur Englebert Jean Joseph STASSART, demeurant à Ans, 60, rue des Français
Propriétaire des emplacements parking numérotés 35, 36 et 42 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, et les emplacements 11, 12; 13 au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinerman notaire à Liège, en date du 29 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix-sept janvier mil neuf cent septante-deux, volume 2465 n° 14.

33) Monsieur Georges André Omer Alphonse Joseph Ghislain MARTIN, directeur honoraire à la société Nationale des Distributions d'eau, né à Restigne, le dix décembre mil neuf cent huit, et son épouse Madame Marie Joséphine Victorine DESCRY, sans profession, née à Ciney, le vingt trois juin mil neuf cent dix, demeurant ensemble à Spa, 12, rue du Tonnelet.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 4, 5, 6, au 7ème étage arrière, situé au niveau 19 mètres 25 centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 29 décembre 1971, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix-sept janvier suivant, volume 2466, n° 19.

34) Monsieur Georges Victor Joseph Marie DEQUINZE, médecin, née à Ougrée le quatorze octobre mil neuf cent trente sept, et son épouse Madame Jeannine KEDZIERSKI, sans profession, née à Flémalle Grande le vingt deux février mil neuf cent trente neuf, demeurant ensemble à Flémalle Grande, 2, rue des Priesses.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés, 56, 57 au 3^{em} étage avant, situé au niveau 8 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 4 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 17 janvier 1972 suivant, volume 2470, n°3.

35)a) Madame Micheline Joséphine Henriette Jeanne NADIN, sans profession, née à Liège, le quatre mars mil neuf cent quarante sept, épouse de Monsieur Pierre CROISIER, demeurant ensemble à Liège, Place Delcour, 10.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt-quatre août mil neuf cent septante, par Maître André Previnaire, notaire à Vottem.

b) Monsieur Charles Marie Jean NADIN, pharmacien, né à Liège le quatorze mars mil neuf cent quarante trois, époux de Madame Vivianne Andrée Evelyne Ghislaine NOEL, pharmacienne, née à Hastieve, le deux décembre mil neuf cent quarante quatre, demeurant ensemble à Roclenge sur Geer, rue de l'Eglise, 31. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage reçu par Maître Previnaire, notaire à Vottem.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 41, 42 au 1^{er} étage arrière, situé au niveau 4 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître André Previnaire, notaire à Vottem, en date du 5 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège le 21 janvier 1972 suivant, volume 2465, n°20.

36) Monsieur Arthur Emilien Pierre Julien HEUSE, conducteur de travaux, né à Forêt, le vingt deux décembre mil neuf cent quarante, et son épouse Madame Geneviève Marie Louise PHILIPPIN, sans profession, née à Harzé, le onze avril mil neuf cent trente neuf, demeurant ensemble à Liège, 211, boulevard Emile de Laveleye.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 17 au 2^{em} étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître André Previnaire, notaire à Vottem, en date du 5 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2467, n°6.

37) Monsieur Jacques Gustave Lucien DEBATY, ingénieur, né à Châtelet, le trois mars mil neuf cent vingt et un, et son épouse Madame Colette Louise MANFRINI, sans profession, née à Monaco (Principauté de Monaco) le premier septembre mil neuf cent vingt six, demeurant ensemble à Liège, 2, quai Paul Van Hoegar den.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu le deux mai mil neuf cent quarante sept.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 20 au 6^{em} étage arrière, situé au niveau 16 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 5 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2467, n°6.



T 421435

xième feuille
et double.

Handwritten signatures and initials:
C.R.
M.
D.
J.
24

ques à Liège, le 25 janvier 1972, volume 2469, n°10.

38) Monsieur André Auguste Honoré BREVERS, coiffeur dames, né à Liège le deux octobre mil neuf cent trente, et son épouse Madame Josette Jeanne Micheline Lambertine DEFRANCE, sans profession, née à Liège, le trente janvier mil neuf cent trente trois, demeurant ensemble à Liège, 37, rue des Guillemins.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 19 à 24 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 10 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2470, n°6.

39) Monsieur Jean Louis LOGNOUL, professeur, né à Hasselt, le vingt et un novembre mil neuf cent trente huit, et son épouse Madame Micheline Julie Charlotte Ghislaine MASSART, régente, née à Jemelle le six octobre mil neuf cent quarante deux, demeurant ensemble à Jemelle, 130, chaussée de Rochefort.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 18 à 25 inclus, au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Pierard, notaire à Marche en Famenr en date du 10 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2456, n°36.

40) Madame Henriette Juliette THISSENS, sans profession, née à Liège le vingt-deux janvier mil neuf cent un, veuve de Monsieur André Emile BREVERS, demeurant à Liège, 58, rue de Serbie.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 33, 34 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 10 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2470, n°5.

41) Monsieur Raoul Henri BREVERS, coiffeur, né à Liège le dix-neuf octobre mil neuf cent trente quatre, et son épouse Madame Gilberte José Louise SONDERVORST, sans profession, née à Etterbeek, le sept juillet mil neuf cent trente sept, demeurant ensemble à Liège, 10, quai de Rome.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 20, 21 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 10 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2469, n°11.

42) Monsieur Jacques Marie Jean Théodore Nicolas HUBERTY, restaurateur, né à Verviers, le dix avril mil neuf cent vingt-cinq, et son épouse Madame Anna Marie BUBECK, sans profession, née à Differdange le quatre août mil neuf cent douze, demeurant ensemble à Bruxelles I, parvis Saint Pierre.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 73 à 74 au 1er étage avant, situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 10 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2465, n°19.

43) Madame Rosa Marie Thérèse MOTTIER, sans profession, née à Braiv le douze septembre mil huit cent nonante-six, veuve de Monsieur Emile Joseph LEFEVRE, demeurant à Jauche, 21, avenue R. Gossia. Propriétaire des emplacements parking numérotés 40, 41 au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jacques de Loch, notaire à Jauche, en date du 12 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier 1972 suivant, volume 2464, n°22.

44) Madame Madeleine Odile Ghislaine CASNOT, coiffeuse monitrice, née à Orp le Grand, le vingt neuf octobre mil neuf cent trente et un, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur José Paul Eugène Ghislain BERNARD, rédacteur à la ville de Liège, né à Hamoir le dix-huit septembre mil neuf cent trente deux, demeurant à Orp le Grand, 4, rue Edmont Jadot.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 17 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jacques de Loch, notaire à Jauche, en date du 12 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, suivant volume 2463, n°14., le vingt-cinq janvier mil neuf cent septante-deux

45) Monsieur José Paul Eugène Ghislain BERNARD, rédacteur à la ville de Liège, né à Hamoir le dix-huit septembre mil neuf cent trente deux, (et son)époux contractuellement séparé de biens de Madame Madeleine Odile Ghislaine CASNOT, coiffeuse monitrice, née à Orp le Grand, le vingt neuf octobre mil neuf cent trente et un, demeurant à Liège, 11, rue de Chestret.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du quatorze mai milneuf cent soixante trois par Maître Jacques de Loch, notaire à Jauche.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 18 au 3ème étage, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jacques de Loch, notaire à Jauche, en date du 12 janvier 72 transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 25 janvier suivant, volume 2464, n°21.

46) Monsieur Antoine François Joseph NIZET, directeur de laiterie, né à Bihain le deux octobre mil neuf cent vingt sept, et son épouse Madame Renée Joséphine Marie Thérèse VONECHE, sans profession, née à Bihain, le quatre septembre mil neuf cent vingt sept, demeurant ensemble à Raeren, 6, rue Heck.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 49 à 54 au 1er étage avant, situé au niveau 3 mètres, et les emplacements parking numérotés 23, 24, 25 au 1er étage arrière, situé au niveau 4 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinerme notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Gloesener, notaire à Eupen, en date du 13 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 1972 suivant, volume 2477, n°2.

47)a) Monsieur Maurice Emile PIERQUIN, patron verrier, né à Seraing le vingt neuf juin mil neuf cent trois, et son épouse Madame Jeanne Hubertine THONUS, sans profession, née à Ougrée, le Dix août mil neuf cent deux, demeurant à Liège, II, rue Charles Magnette.

b) Mademoiselle Geneviève Louise Elisabeth PIERQUIN, célibataire née à Liège le trente novembre mil neuf cent cinquante trois, demeurant à Neuville en Condroz, 45, avenue Chène Madame.

c) Monsieur Jean Gaston Hubert Henri PIERQUIN, célibataire, né à Liège le dix mars mil neuf cent cinquante cinq, demeurant à Neuville en Condroz, 45, avenue Chène Madame.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 66 au 2ème étage avant, situé au niveau 5 mètres 50 centimètres, l'emplacement parking numéroté 48 au 3ème étage avant, situé au niveau 8 mètres et les emplacements parking numérotés 29, 30 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 13 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 1972 suivant, volume 2473, n°5.

48) Monsieur Roger Hubert Honoré PETIT, docteur en médecine, né à Pipaix le dix sept juin mil huit cent nonante neuf, et son épouse Madame Berthe Louise TRIAILLE, sans profession, née à Leuze, le quatre juillet mil neuf cent deux, demeurant ensemble à Liège, I7, quai de Rome.

Eoux mariés sous le régime de la communauté légale aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés I4, I5, I6 au 2ème étage, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, en date du I4 janvier 1972, et de Maître J. Wiser, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-sept janvier suivant, volume 2470, n° 9.

49) Mademoiselle Hélène Caroline Hyacinthe Marie DANTHINE, professeur à l'Université, née à Angleur le dix-sept février mil neuf cent dix, célibataire, demeurant à Liège, 67, rue du Parc.

Propriétaire des emplacements parking numérotés I8, I9, 20 au 1er étage arrière, situé au niveau 4 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Georges Nicolas à Liège, en date du I4 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier suivant, volume 2470, n°8.

50) Madame Bertha Mélanie Ghislaine LESPAGNARD, sans profession, veuve en première noce de Monsieur Roland Ferdinand DISPAS, veuve en secondes noces de Monsieur Armand DE BROUWER, née à Ougrée le dix octobre mil neuf cent sept, demeurant et domiciliée à Liège, I4, boulevard Piercot.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 26, 27, 28 au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, et de Maître François Platéus, notaire à Seraing, en date du 17 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 1972 suivant, volume 2469, n°12.

51) Monsieur Albert Léon Charles Marie Colette VAN DAMME, ingénieur civil des mines, né à Kalmthout, le vingt cinq mai mil neuf cent seize, et son épouse Madame Marie Louise Jeanne Marti Gabrielle SNYERS, sans profession, née à Alken, le vingt neuf décembre mil neuf cent vingt et un, demeurant ensemble à Houthaleb, 15, Wilrozenstraat.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du dix-huit avril mil neuf cent quarante sept par Maître Hechtermans, notaire à Hasselt.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 21 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 17 janvier 1972, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-sept janvier mil neuf cent septante-deux, volume 2468, n° 6.

52) Monsieur Alfred Alphonse MOREAU, industriel, né à Liège, le vingt février mil neuf cent vingt-deux, et son épouse Madame Edith Marie Marguerite Virginie MARGREVE, sans profession, née à Robertville, le neuf décembre mil neuf cent vingt-six, demeurant ensemble à Ans, 36, rue Général Leman.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du sept octobre mil neuf cent quarante six par Maître Auguste Watelet, notaire à Liège.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 71 au 1er étage avant, situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 17 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 1972 suivant, volume 2467, n°7

53) Monsieur Louis Eugène Clément MARICHAL, commerçant, né à Bullange le douze avril mil neuf cent vingt deux, et son épouse Madame Judith Louise Joséphine MARGREVE, sans profession, née à Waimes, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt neuf, demeurant ensemble à Waimes, 97, rue du Vivier.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du seize mai mil neuf cent cinquante deux, par Maître Cereche, notaire à Malmedy.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 68 au 1er étage avant, situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 17 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 1972 suivant, volume 2462, n°14.

54) Monsieur Pierre Emile Rosalie MOREAU, ingénieur, né à Andenne, le quinze juin mil neuf cent trente cinq, et son épouse Madame Irma Léonie Julia MARGREVE, chef de travaux à l'Université, née à Waimes le vingt cinq septembre mil neuf cent trente trois, demeurant ensemble à Cointe - Sclessin, 20, avenue de la



T 421442

septième feuil-
et double.

Handwritten notes and signatures:
a.s.
7/2
A
M
K
24

Laiterie.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du cinq mai mil neuf cent soixante quatre par Maître Robert Bourseau, notaire à Ougrée. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 72 au 1er étage avant situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 17 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 1972 suivant volume 2425, n°25.

55) Monsieur Paul Joseph Elis Grégoire DELNOY, né à Liège, le 8 juillet mil neuf cent quarante, assistant à l'Université de Liège, et son épouse Madame Clotilde Emilie Joséphine MARGREVE, née à Waimes, le vingt-cinq septembre mil neuf cent trente trois, juge au Tribunal de Première Instance de Liège, demeurant ensemble à Liège, 22, rue de Harlez.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts suivant acte reçu le premier septembre mil neuf cent soixante cinq par Maître Bourseau, notaire à Ougrée. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 67 au 1er étage avant situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 17 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 1972 suivant volume 2476, n°3.

56) Monsieur Gustave Joseph Célestin LANDRAIN, sans profession, né à Hognoul, le trois avril mil huit cent nonante neuf, veuve de Madame Marie Lydie GUERIN, demeurant à Liège, I, boulevard Frère Orban. Propriétaire des emplacements parking numérotés de I à I5 inclus, au 6ème étage arrière, situé au niveau 16 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 18 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques le 27 janvier 1972 suivant, volume 2474, n°II.

57) Monsieur Jacques Félix XHAUFLAIR, hôtelier, restaurateur, né à Battice, le treize mai mil neuf cent vingt neuf, et son épouse Madame Léa Maria Guillemine Elisabeth CRAHAY, sans profession, née à Battice le vingt et un juillet mil neuf cent trente, demeurant ensemble à Antibes (France), 52, chemin de la Colle. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du 24 avril mil neuf cent cinquante deux par Maître André Cajot, notaire à Herve. Propriétaire des emplacements parking numérotés de 62 à 66 inclus, au 3ème étage avant, situé au niveau 8 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jacques Somja, notaire à Thimister, en date du 18 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège suivant, volume 2474, n°I2.

58) Monsieur Hector Oscar DENIS, agent commercial, né à Ottignies le vingt-sept novembre mil neuf cent treize, et son épouse Madame Jacqueline Marie Jeanne Ghislaine de FLINES, commerçante, née à Namur, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-trois, demeurant ensemble à Nassogne, 10, Thier des Gattes. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens avec une société d'acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du quatre juillet mil neuf cent quarante sept par Maître Herman, notaire

à Cérroux Mousty.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 9 à 18 inclus au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Lucien Timmermans, notaire à Berchem Sainte Agathe, en date du 18 janvier 1972, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-sept janvier suivant, volume 2479, n° 2.

59) Madame Nadine Josette Hélène HUBIN, régente de coupe, née à Liège le deux septembre mil neuf cent quarante trois, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Henri TOUSSAINT, avocat, demeurant à Grivegnée, 206, rue de Herve.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt-cinq septembre mil neuf cent soixante neuf par Maître Pierre Jamar, notaire à Liège.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 48 au 6ème étage avant situé au niveau I5 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Pierre Detienne, notaire à Liège, en date du 18 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège suivant, volume 2479, n° I, en date du 27 janvier 1972.

60) Monsieur René Raymond Etienne GALLER, technicien mécanicien, né à Ans, le seize septembre mil neuf cent vingt quatre, et son épouse Madame Rosa Marie Jeanne PRAILLET, sans profession, née à Liège, le dix-sept août mil neuf cent dix-huit, demeurant ensemble à Herstal, 19, rue du Fort.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 39 au 2ème étage arrière situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 20 janvier 1972 transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 27 janvier 72 volume 2463, n° I7.

61) Monsieur Prosper Pierre Anne Ghislain DEGREGZ, docteur en médecine né à Andenne, le vingt et un mars mil neuf cent vingt-huit, et son épouse Madame Marcelle Marie Thérèse Elisabeth HUPPERTS, sans profession, née à Liège, le vingt et un août mil neuf cent trente deux, demeurant ensemble à Tirlemont, 33, avenue de Louvain.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens avec adjonction de société d'acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du dix-sept juillet mil neuf cent cinquante cinq par Maître Hubert Mostaert, notaire à Verviers.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 45 au 5ème étage avant situé au niveau I3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et Maître Albert Jeghers, notaire à Liège, en date du 24 janvier 1972, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le quatre février suivant, volume 2477, n° 9.

62) Mademoiselle Jeanne Victorine Guillemine RONCHESNE, célibataire, née à Liège, le vingt cinq septembre mil neuf cent vingt-six, demeurant à Liège, 514, rue Saint Léonard.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 32 au 4ème étage arrière situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Albert Jeghers

notaire à Liège, en date du 25 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 4 février 1972 suivant, volume 2467, n°II.

63) Monsieur Joseph Guillaume CASTERMANS, chef technicien à l'Université de Liège, né à Bilsen, le trois janvier mil neuf cent vingt six et son épouse Madame Phina Camille VANNESTE, femme d'ouvrage à l'Université de Liège, née à Hollogne aux Pierres, le seize février mil neuf cent vingt trois, demeurant ensemble à Liège, 38, quai de Longdoz.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 16 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège et de Maître Albert Jeghers, notaire à Liège, en date du 25 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 4 février 1972 suivant, volume 2473, n°8.

64) Madame Marie Paule Charles Josè ve ULENS, sans profession, née à Bertrée, le vingt six décembre mil neuf cent dix huit, veuve de Monsieur Fernand Léon Albéricq Antoine Marie VERMEIRE, demeurant à Cointe Ougrée, 58, avenue de la Laiterie.

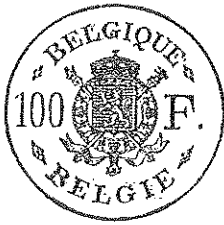
Propriétaire des emplacements parking numérotés 33, 34 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège et de Maître Albert Jeghers, notaire à Liège, en date du 25 janvier 1972, transcrit au premier bureau des hypothèques de Liège le quatre février suivant volume 2476, numéro 9.

65) Monsieur Fernand Charles Pierre Ghislain DEMOULIN, pharmacien, à Dison, le sept juillet mil neuf cent trente, veuf de Madame Yvett Marie Louise Henriette LENTZ, demeurant à Verviers, rue Marie Henri te.

Propriétaire des emplacements parking numérotés I, 2, 3 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Boland, notaire à Verviers, en date du 26 janvier 1972, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le sept février mil neuf cent septante-deux, volume 2472, n° 20.

66) Monsieur Pierre François VAN ACHTE, inspecteur SNCB, né à Aywaille le huit janvier mil neuf cent vingt six, et son épouse Madame Yvonne Marie José VAN CAUWENBERGHE, secrétaire de direction, née à Spa, le vingt deux janvier mil neuf cent vingt trois, demeurant ensemble à Grivegnée, 65, rue Walter Lallemand.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du cinq avril mil neuf cent cinquante quatre par Maître Louis Guyot, notaire à Spa. Propriétaire des emplacements parking numérotés 10, 11 au 7ème étage arrière, situé au niveau 19 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 26 janvier 1972, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le sept février suivant, volume 2469, n° 23.



T 421443

67) Monsieur Marcel Marie Eugène Florent COLLARD, médecin, né à Liège le vingt deux mars mil neuf cent trente cinq, et son épouse Madame Arlette Ada Josée ROSA, régente, née à Ougrée, le vingt et un mars mil neuf cent quarante et un, demeurant ensemble à(Ougrée) Ans, rue Lambert Masset, 52. Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du dix sept avril mil neuf cent soixante deux par Maître Jean Wiser, notaire à Ougrée.

Propriétaire des emplacements parking numérotés I4, I5 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 29 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le I4 février 1972, volume 2480, n°5.

68) Monsieur Philippe Michel Louis COLLARD, célibataire, né à Liège le vingt six mai mil neuf cent soixante trois, demeurant à Ans, 52, rue Lambert Masset et Monsieur Thierry Gilbert Camille COLLARD, célibataire, né à Rocourt, le vingt quatre septembre mil neuf cent soixante six, demeurant à Ans, 52, rue Lambert Masset. Ils sont représenté par leur parents et tuteur légaux.

Propriétaire des emplacements parking numérotés I2, I3 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 29 janvier 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le I4 février 1972 suivant, volume 2462, n°20.

69)A) Mademoiselle Suzanne Hubertine Marie Antoinette MARNEFFE régente secrétaire comptable, née à Rocourt, le treize août mil neuf cent trente sept, demeurant à Crisnée, 45, Grand Route.

B) Mademoiselle Monique Fernande Françoise Marie Antoinette MARNEFFE, secrétaire comptable, célibataire, née à Rocourt, le vingt cinq août mil neuf cent trente neuf, demeurant à Odeur Crisnée, 45, Grand Route.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 45, 5I, 52 au 6ème étage avant, situé au niveau 15 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Louis Streel, notaire à Fexhe le Haut Cloch en date du 2 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le I4 février 1972 suivant, volume 2479, n°I2.

70) Madame Elisabeth Louise Jeanne LEMPEREUR, sans profession née à Angleur, le vingt six avril mil neuf cent deux, veuve de Monsieur Léon Gilles Désiré JACQUEMART, demeurant à Liège, 4I, rue Louis Fraigneux.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 52, 53, 54 au 7ème étage avant, situé au niveau 18 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Georges Nicolas, notaire à Liège, en date du 2 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le I4 février 1972 suivant, volume 2482, n° II.

7I) Monsieur Emile Joseph Marcel SIMONET, industriel, né à Voroux Goreux, le quinze octobre mil neuf cent vingt deux, et

uitième feuil-
et double.

Handwritten notes and signatures:
a.r.
H
D
H
24

son épouse Madame Paula Euprasie Alphonsine Marie Julienne RONDEUX, régente, née à Muno, le vingt et un novembre mil neuf cent vingt deux, demeurant ensemble à Awans, 25, rue de la Station. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 27 à 32 inclus au 6ème étage arrière, situé au niveau 16 mètres 75 centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, le 2 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège le 14 février suivant, volume 2482, n°10.

72) Monsieur Roger Jean Albert HENRARD, professeur d'Université, né à Ans, le treize août mil neuf cent vingt et un, célibataire, demeurant à Liège, 9, rue Dehin.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 22 à 26 inclus, au 6ème étage arrière, situé au niveau 16 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 2 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège le 14 février 1972 suivant, volume 2483, n°10.

73) Madame Petronella Elisabetha MARGRAFF, sans profession, née à Saint Vith, le vingt six avril mil neuf cent huit, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Victorin Joseph Louis DELBROUCK, fondé de pouvoir Banque, né à Waremme, le vingt cinq octobre mil neuf cent quatre, demeurant ensemble à Liège, 8, rue Saint-Hubert.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du douze août mil neuf cent trente huit, par Maître Moreau de Melen, notaire à Liège. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 59 au 4ème étage avant situé au niveau 10 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Moreau de Melen, notaire à Liège, en date du 3 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 22 février 1972 suivant, volume 2470, n°12.

74) Monsieur Victorin Joseph Louis DELBROUCK, fondé de pouvoir de banque, né à Waremme, le vingt cinq octobre mil neuf cent quatre, et son épouse Madame Petronella Elisabeth MARGRAFF, sans profession, née à Saint Vith, le vingt six avril mil neuf cent huit, demeurant à Liège, 8, rue Saint Hubert.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Moreau de Melen, notaire à Liège, en date du douze août mil neuf cent trente huit. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 58 au 4ème étage avant situé au niveau 10 mètres 50 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Moreau de Melen, notaire à Liège, en date du 3 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 22 février 1972 suivant, volume 2480, n°10.

75)a) Madame Geneviève Rose Marie Irma MARDAGA, sans profession, née à Maaseik, le deux septembre mil neuf cent quarante huit, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Paul Joseph André MARECHAL, notaire, né à Ougré, le dix juin mil neuf cent quarante et un, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt deux avril mil neuf cent septante par Maître André Cordonnier, notaire à Seraing, demeurant à Neuville-en-Condroz, 1, avenue des Vanneux.

b) Mademoiselle Mireille Marie Renée MARDAGA, étudiante, née à

Maaseik, le douze novembre mil neuf cent quarante neuf, célibataire, demeurant à Mass-Mechelen, 27, Nijverheislaan.

c) Mademoiselle Anna Lucie Emilie MARDAGA, étudiante, née à Eisden le vingt trois décembre mil neuf cent cinquante et un, célibataire; demeurant à Mass-Mechelen, 27, Nijverheislaan.

d) Monsieur Albert André Jules MARDAGA, né à Liège, le six mars mil neuf cent cinquante quatre, étudiant, célibataire, demeurant à Maas-Mechelen, 27, Nijverheidslaan.

Propriétaires des emplacements parking numérotés I4, I5, I6, I7 au 7^e étage arrière, situé au niveau I9 mètres 25 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Paul Maréchal, notaire à Neuville-en-Condroz, en date du 3 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 22 février 1972 suivant, volume 2483, n°19.

76) Madame Louise Marie Rose Ghislaine COHEUR, sans profession, née à Liège le vingt sept mai mil neuf cent cinq, et son époux Monsieur Joseph Marie Léopold Edouard de LEVAL, docteur en médecine, né à Aube le vingt trois décembre mil huit cent nonante six, demeurant ensemble à Embourg, 64, rue voie de Liège.

Epoux mariés sous le régime de la communauté avec adjonction d'une société d'acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du 21 octobre mil neuf cent vingt six par Maître Maurice Delvigne, notaire à Namur.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 60 à 64 inclus, au Ier étage avant, situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Xavier Mottard, notaire à Grâce Hollogne, en date du 4 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 22 février 1972 suivant volume 2482, n°24.

77) Monsieur François-Xavier Pierre Marie Ghislain MOTTARD, notaire, né à Jupille sur Meuse, le deux avril mil neuf cent vingt neuf et son épouse Madame Monique Marie Louise de LEVAL, sans profession, née à Liège, le dix-sept octobre mil neuf cent trente deux, demeurant ensemble à Grâce Hollogne, 99, rue Adrien Materne.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens avec clause de communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du quinze mars mil neuf cent cinquante six, par Maître José Coeme, notaire à Grivegnée.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 58, 59 au Ier étage avant, situé au niveau 3 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du 4 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 22 février 72 volume 2476, n°21.

78) Monsieur François Joseph Albert ROCOURT, employé, né à Ombret Rausa, le sept avril mil neuf cent quinze, et son épouse Madame Claire Emilie Léonie MESTREZ, sans profession, née à Villers le Bouillet, le vingt sept septembre mil neuf cent quatorze, demeurant ensemble à Hermalle sous Huy, I3, rue d'Ombret.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 49 au 6^eme étage avant, situé au niveau I5 mètres 50 centimètres et l'emplacement parking numéroté 34 au 2^eme étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire

à Liège à l'intervention de Maître Michel Lamarche, notaire à Huy, en date du 10 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège le 22 février 1972 suivant, volume 2483, n°18.

79) Monsieur Michel Henri Joseph Philippe Jules JAMOUL, employé, né à Angleur, le cinq novembre mil neuf cent quarante neuf, célibataire, demeurant à Beaufays, 54, rue Les Oies.
Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 18 au 7ème étage arrière situé au niveau 19 mètres 25 centimètres; en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Marcel Knops, notaire à Bruxelles, en date du 11 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 22 février 1972 suivant, volume 2477, n°16.

80) Monsieur Roger Hervé Raoul GOBBE, professeur, né à Uccle, le vingt deux janvier mil neuf cent trente deux, et son épouse Madame Monique Marie Marthe SOYER, professeur, née à Woluwé Saint Lambert, le dix mars mil neuf cent trente quatre, demeurant ensemble à Froyennes, 18, Résidence des Mottes.
Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage, reçu en date du dix juin mil neuf cent cinquante neuf par Maître Vandenberg, notaire à Etterbeek.
Propriétaire des emplacements parking numérotés 58 et 59 au 3ème étage avant, situé au niveau 8 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du 11 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 28 février 1972 suivant, volume 2483, n°23.

81) Mademoiselle Claudine Julia Andrée LENAERTS, pharmacienne, célibataire, née à Aywaille, le vingt sept novembre mil neuf cent quarante huit, demeurant à Aywaille, 6, rue Nicolas Lamercy, et Mademoiselle Monique Félicie Joséphine LENARTS, célibataire, étudiante, née à Aywaille le trent et un août mil neuf cent cinquante, demeurant à Aywaille, 6, rue Nicolas Lamercy.
Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 42 au 7ème étage arrière situé au niveau 19 mètres 25 centimètres et les emplacements parking numérotés 43 et 47 inclus au 7ème étage avant, situé au niveau 18 mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Maurice Perot, notaire à Harzé, en date du 17 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège le 28 février 1972 suivant, volume 2476, n°26.

82) Monsieur Florian Joseph Ghislain GREGOIRE, boucher charcutier, né à Jandrain Jandrenouille, le neuf octobre mil neuf cent trente deux, et son épouse Madame Claire Eugénie Ghislaine JUWE, sans profession, née Orp le Grand, le seize janvier mil neuf cent trente cinq, demeurant à Orp le Grand, Rue Henri Crenier.
Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.
Propriétaire des emplacements parking numérotés 37 et 38 au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître S. Dupont, notaire à Jauche, en date du 22 février 1972, volume transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 8 mars 1972 suivant, volume 2493, n°4

83) Monsieur Willy Godefroid Désiré Ghislain BELIN, industriel né à Jandrain, le huit octobre mil neuf cent vingt trois, et son épouse Madame Marcelle Victorine Ghislaine BADOT, sans profession, née à Wasseignes le vingt sept juillet mil neuf cent vingt trois, demeurant ensemble à Wasseigne, 28, rue du Château.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 40, 41, 42 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître S. Dupont, notaire à Jauche, en date du 22 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 8 mars 1972 suivant, volum 2467, n°19.



84) Monsieur Zéphirin Xavier Ghislain BELIN, constructeur, né à Jandrain, le premier juin mil neuf cent vingt sept, et son épouse Madame Gabrielle Philippine Julie VEUCHELEN, sans profession, née à Jandrain, le trois juillet mil neuf cent vingt sept, demeurant à Jandrain, 3, rue Jenville.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 29 et 30 au 2ème étage arrière, situé au niveau 6 mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître S. Dupont, notaire à Jauche en date du 22 février, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège, le 8 mars 1972 suivant, volume 2490, n°3.

85) Mademoiselle Hélène Marie Ghislaine BADOT, célibataire, comis à la R.T.T., née à Wasseiges, le vingt trois août mil neuf cent treize, demeurant à Wasseiges, 28, rue du Château. Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 39 au 4ème étage arrière, situé au niveau II mètres 75 centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, à l'intervention de Maître S. Dupont, notaire à Jauche en date du 22 février 1972, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Liège le 8 mars 1972 suivant, volume 2481, n°12.

86) Monsieur Jean Antoine Ghislain DE BUISSERET, opticien, acousticien, né à Héverlé le vingt quatre février mil neuf cent vingt sept, et son épouse Madame Denise Emilia LAMBERTY, institutrice pensionnée, née à Carlsbourg, le dix huit avril mil neuf cent dix neuf, demeurant ensemble à Jodoigne, 25, avenue des Combattans.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens avec adjonction d'une société d'acquêts, aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 39, 40 et 41 au 3ème étage arrière, situé au niveau 9 mètres 25 centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître S. Dupont, notaire à Jauche, en date du 22 février 1972, transcrit au premier bureau des

T 421448

euvième feuil-
et double.

E.R.
7/16
74

des hypothèques à Liège le huit mars mil neuf cent septante-deux volume 2490, numéro 4.

87) Monsieur Cyprien Maurice Ghislain MELON, pharmacien, né à Avin, le vingt février mil neuf cent trente-deux et son épouse Madame Madeleine Ferdinande Constance Marie PIRLOT, sans profession, née à Waremme le dix janvier mil neuf cent trente-cinq, demeurant à Jauche, Grand Place, 9.
Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements parking 37, 38 au troisième étage arrière, situé au niveau neuf mètres vingt-cinq centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, à l'intervention de Maître S. Dupont, notaire à Jauche, le vingt-deux février mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le huit mars mil neuf cent septante-deux, volume 2488, n° 15.

88) Monsieur Henri Léon Joseph NOTTE, laitier, né à Louvain le quinze février mil neuf cent trente-trois, et son épouse Madame Alice Fulvie Lucienne Ghislaine CASNOT, aidante, née à Orp le Grand, le vingt mai mil neuf cent trente-trois, demeurant ensemble à Orp le Grand, rue Edmond Jadot, 2.
Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 26, 27 et 28, au troisième étage arrière, situé au niveau neuf mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Serge Dupont, notaire à Jauche, en date du vingt-deux février mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques le huit mars mil neuf cent septante-deux, volume 2462, numéro 25.

89) Madame Maria Josephina VAN HONSTE, sans profession, née à Borgerhout, le dix septembre mil neuf cent douze, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Jozef Lodewijk ADRIAENSSENS, conducteur, administrateur de sociétés, né à Anvers, le quatorze octobre mil neuf cent onze, demeurant ensemble à Anvers, 56, avenue Della Faille.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt-six juin mil neuf cent trente-cinq par Maître Van Mingen notaire à Anvers.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 15, 16 et 17 au premier étage arrière; niveau quatre mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann notaire à Liège, à l'intervention de Maître Ghys, notaire à Hoboken, en date du vingt-trois février mil neuf cent septante-deux transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège le huit mars suivant, volume 2480, n° 17.

90) Monsieur Jozef Lodewijk ADRIAENSSENS, conducteur, administrateur de sociétés, né à Anvers, le quatorze octobre mil neuf cent onze, époux contractuellement séparé de biens de Madame Maria Joséphina VAN HONSTE, sans profession, née à Borgerhout, le dix septembre mil neuf cent douze, demeurant ensemble à Anvers, 56, avenue Della Faille.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt-six juin mil neuf cent trente-cinq par Maître Van Migen, notaire à Anvers.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de six à quatorze inclus, au premier étage arrière, situé au niveau quatre mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, à l'intervention de Maître Ghys, notaire à Hoboken, en date du vingt-trois février mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt et un mars suivant, volume 2493, n° 19.

91) Monsieur Aimé Léon JEANMOYE, directeur de société, né à Tenneville le huit mai mil neuf cent trente-neuf, et son épouse Madame Andrée Julia ROOBROECK, sans profession, née à Liège, le vingt-sept février mil neuf cent trente-neuf, demeurant ensemble à Lukolela Plantations - Lukolela Sur Fleuve - République du Zaïre.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 12, 13 au septième étage arrière, situé au niveau dix mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du vingt-quatre février mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le huit mars mil neuf cent septante-deux, volume 2480 numéro 18.

92) Monsieur Jean Emile Joseph BOVENISTY, docteur en médecine, né à Andenne le huit décembre mil neuf cent trente-deux, et son épouse Madame Micheline Ursule Mariette Louise GEROUVILLE, sans profession, née à Ougrée, le premier novembre mil neuf cent trente-neuf, demeurant ensemble à Andenne, 28, place des Til-leuls.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale aux termes de leur contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements 49, 54 au rez-de-chaussée, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître P. Leblanc, notaire à Andenne, en date du huit mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt et un mars mil neuf cent septante-deux, volume 2487, n° 17.

93) Monsieur Albert Joseph FROCHISSE, pharmacien honoraire, né à Spy, le vingt-neuf avril mil neuf cent deux, et son épouse Madame Marguerite Gabrielle MARTIN, sans profession, née à Restaigne, le quinze octobre mil neuf cent six, demeurant ensemble à Jambes, 17, rue des Sorbiers.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du deux septembre mil neuf cent vingt-neuf par Maître Simonet, notaire à Forrières.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 3,19 au septième étage arrière situé au niveau dix-neuf mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, à l'intervention de Maître Jean Pierard, notaire à Marche en Famenne, en date du treize mars mil neuf

cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le trente mars suivant, volume 2500, n° 7.

94) Monsieur André Marie Arthur DESPIERREUX, né à Marche en Famenne le huit juillet mil neuf cent quarante-neuf, célibataire demeurant à Marche en Famenne, 27, Chaussée de Rochefort. Propriétaire des emplacements parking numérotés de 30 à 35 inclus, au septième étage arrière, situé au niveau dix-neuf mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Jean Pierard, notaire à Marche en Famenne, en date du treize mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le trente mars mil neuf cent septante-deux volume 2501 n° 9.

95) Madame Marie Renée Lambertine JEANFILS, sans profession, née à Montegnée, le douze mai mil neuf cent, veuve de Monsieur Joseph Henri MARTIN, demeurant à Grâce-Hollogne, 195, rue des meuniers.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 50,51 au septième étage avant situé au niveau dix-huit mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Julie Lambotte, notaire à Chapon Seraing, en date du quatorze mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le trente mars mil neuf cent septante-deux, volume 2489, n° 14.

96) Monsieur Emmanuel Jean CRENIER, inspecteur d'enseignement, né à Cheratte le cinq février mil neuf cent vingt, et son épouse Madame Denise Marie José CORIN, professeur, née à Liège, le vingt sept mars mil neuf cent vingt et un, demeurant ensemble à Liège, 3, avenue Malvoz.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires de l'emplacement parking numéroté 48 au rez de chaussée avant, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège en date du quatorze mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le trente mars mil neuf cent septante-deux volume 2489 n° 13.

97) Monsieur Emile Jean Jacques JACQUET, industriel, célibataire né à Liège le six mars mil neuf cent cinq, demeurant à Liège, 72, boulevard de la Sauvenière.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 56 au rez-de-chaussée avant, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège en date du quatorze mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le trente mars mil neuf cent septante-deux, volume 2501 numéro 8.

98) Madame Laure Eugénie Marie Ghislaine LISEIN, sans profession, née à Wanze, le dix juin mil neuf cent douze, veuve de Monsieur Gustave Paul Joseph MELIN, demeurant à Liège, 60, rue Hocheport. Propriétaire des emplacements parkings numérotés 48 et 49 au septième étage avant, situé au niveau dix-huit mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège en date du seize mars mil neuf cent septante-deux, transcrit

au premier bureau des hypothèques à Liège, volume 2501 n° 7.

99) Monsieur Jules Carlos Hubert JACQUET, docteur en médecine, né à Liège le onze mai mil neuf cent douze, et son épouse Madame Arlette Gabrielle Jeanne Emma CLASSEN, sans profession, née à Liège, le premier mars mil neuf cent vingt-trois, demeurant ensemble à Liège, 97, boulevard de la Sauvenière. Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Hault, notaire à Liège, le trente et un juillet mil neuf cent quarante-sept.

Propriétaire de l'emplacement parking n° 55 au rez-de-chaussée avant, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège et Maître Albert Jeghers, notaire à Liège, en date du seize mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le trente mars mil neuf cent septante-deux, volume 2501 n° 6.



100) Monsieur Aimé Joseph Ghislain THUNIS employé à la Ville de Wavre, né à Autre Eglise, le onze octobre mil neuf cent vingt-quatre, et son épouse Madame Lilianne Marie Joséphine BURNICK, sans profession, née à Jandrain, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-huit, demeurant ensemble à Jandrain, 2, rue de la Dyme.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 35,36 au deuxième étage arrière situé au niveau six mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Serge Dupont, notaire à Jauche, en date du vingt mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège le dix avril suivant, volume 2499, n° 4.

ixième feuillet
double.

101) Monsieur Paul Joseph Victor DAUNE, photographe, célibataire, né à Grivegnée, le dix-huit décembre mil neuf cent quarante-six, demeurant à Liège, 8, rue Charles Magnette. Propriétaire des emplacements parking numérotés 36,37 au sixième étage arrière situé au niveau seize mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, et Maître Léon Doyen, notaire à Liège, en date du vingt-deux mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix avril mil neuf cent septante-deux, volume 2499, n° 3.

102) Monsieur Jean Alexandre Joseph DEGOTTE, médecin, né à Antheit, le vingt-neuf octobre mil neuf cent huit, et son épouse Madame Gabrielle Fidèle Eugénie Marie PRUNIAUX, professeur, née à Jambes, le premier septembre mil neuf cent quatre, demeurant ensemble à Mbandaka (République du Zaïre) B.P. 86. Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés de 36 à 41 inclus au septième étage arrière, situé au niveau dix-neuf

T 421471

Handwritten signatures and initials, including "A.A." and "24".

mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du vingt-quatre mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, en date du dix avril mil neuf cent septante-deux, volume 2489, n° 26.

103) Mademoiselle Claire Marie Marguerite Denise Genevière NICOLAS, étudiante, célibataire, née à Liège, le onze septembre mil neuf cent cinquante-trois, demeurant à Liège, 37, mont Saint-Martin.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 44 au cinquième étage, situé au niveau treize mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinerman, notaire à Liège, en date du vingt huit mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix avril mil neuf cent septante-deux, volume 2489, n° 22.

104) Monsieur Paul Léon Claude MAHY, courtier d'assurance, né à La Boverie, le premier juin mil neuf cent vingt-neuf, et son épouse Madame Maryse Germaine MEURICE, aidante, employée, née à Raincy (France) le onze septembre mil neuf cent trente-trois, demeurant ensemble à Dinant, 75, rue Caussin.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du dix février mil neuf cent cinquante-trois par Maître Gaston Lecléf, notaire à Dinant.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 13, 14 au cinquième étage arrière, situé au niveau quatorze mètres vingt-cinq centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du vingt-sept mars mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le dix avril mil neuf cent septante-deux, volume 2485, n° 15.

105) Monsieur Jean Pierre DELSAUX, géomètre expert, né à Wellin le vingt-deux août mil neuf cent trente-quatre et son épouse Madame Monique Marie Antoinette Gilles MANIGART, pharmacienne, née à Anvers, le dix-neuf février mil neuf cent trente-trois, demeurant ensemble à Spa, 1, avenue Reine Astrid.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du neuf avril mil neuf cent cinquante-huit par le notaire Maurice Perot de Harzé.

Propriétaires de l'emplacement parking numéroté 21 au sixième étage arrière situé au niveau seize mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du douze avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège le vingt et un avril mil neuf cent septante-deux, volume 2507, n° 17.

106) Monsieur Paul Louis Marie ROPSY, sans profession, célibataire, né à Liège, le vingt-trois septembre mil neuf cent dix-neuf, demeurant à Woluwé Saint-Lambert, 5, avenue Michel Sterckmans.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 24, 25, 26 au cinquième étage arrière situé au niveau quatorze mètres vingt-

cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège et Maître Albert Jeghers, notaire à Liège, en date du douze avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège le vingt-cinq avril suivant, volume 2499 n° 7.

107) Monsiar Jacques ROSKAM, docteur en médecine, professeur émérite à l'Université, né à Liège, le quinze mai mil neuf cent nonante, et son épouse qu'il assiste et autorise Mq dame Marie Thérèse Ernestine Ferdinande DUPUIS, née à Liège, le onzième octobre mil huit cent nonante-deux, demeurant ensemble à Liège 16, rue Beeckman.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt-deux juillet mil neuf cent vingt par Maître Eugène Moreau de Melen, notaire à Liège.

Propriétaires de l'emplacement parking numéroté 69 au premier étage avant, au niveau trois mètres et l'emplacement parking numéroté 33 au rez-de-chaussée arrière, niveau un mètre cinquante centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège et de Maître Ernest Moreau de Melen, notaire à Liège, en date du quatorze avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-cinq avril suivant, volume 2507, n° 16.

108) A) Monsieur Jean Joseph BOEMER, chauffeur livreur, né à Faymonville, le deux août mil neuf cent trente-sept, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Elisabeth Thérésia dit. ELLY FRECHES, sans profession, née à Onderval Waimes le trois octobre mil neuf cent trente-huit, demeurant ensemble à Faymonville, 133.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

B) Monsieur François Albert Eli Joseph THIRION, percepteur des postes, né à Izier, le trente et un octobre mil neuf cent trente-huit et son épouse qu'il assiste et autorise dame Marie Jeanne BOEMER, sans profession, née à Faymonville le neuvième avril mil neuf cent quarante et un, demeurant ensemble à Liège, 24, rue du Boqueteau.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 49, 50, 51, 53 et 54 au quatrième étage avant, situé au niveau dix mètres cinquante centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, à l'intervention de Maître Guy Ernotte, notaire à Malmedy, en date du dix-sept avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai suivant volume 2515, n° 12

109) Monsieur Robert Pierre Joseph Georges CRAHAY, rédacteur, né à Bressoux, le vingt-sept janvier mil neuf cent quinze, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Monique Marie DELAITE, sans profession, née à Hargnies (Ardenne France) le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt et un, demeurant ensemble à Bonnert, 98, Seymerich.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du seize juin mil neuf cent quarante-huit, par Maître Alphonse Barbazon, notaire à Gedinne.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 7,8,9,10 au cinquième étage arrière, situé au niveau quatorze mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Claude Brasseur, notaire à Gedinne, en date du dix-huit avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai mil neuf cent septante-deux, volume 2515, n° 13.

110) a) Madame Andrée Palmire Suzanne MICHAUX, administrateur de société, née à Louette Saint-Denis, le seize avril mil neuf cent trente-neuf, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Henri Camille Emerance François Catherine SADZOT, négociant, né à Dinant, le vingt-six mars mil neuf cent quarant-trois, demeurant à Gedinne, route de Bouillon.
Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du deux août mil neuf cent soixante-deux par Maître Claude Brasseur, notaire à Gedinne.

b) Monsieur Jean Marie René José Ghislaine MICHAUX, employé né à Gedinne le vingt-trois septembre mil neuf cent quarante-huit épouse contractuellement séparé de biens de Madame Nicole Marie Louise Camille Ghislaine BOURDAIN, employée, née à Corenn le deux septembre mil neuf cent cinquante, demeurant à Gedinne, route de Bouillon.

Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du onze février mil neuf cent septante-deux par Maître Claude Brasseur, notaire à Gedinne.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 1,2,3,4,5, et 6 au cinquième étage arrière, situé au niveau quatorze mètres vingt-cinq centimètres et les emplacements parking numérotés 44 au sixième étage situé au niveau quinze mètres cinquante centimètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann notaire à Liège, à l'intervention de Maître Claude Brasseur, notaire à Gedinne, en date du dix-huit avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai suivant, volume 2516, n° 7.

111) Monsieur Francis Félix Joseph Gilles DEMELENNE, ardoisier né à Marche en Famenne, le vingt et un juin mil neuf cent trente-deux, et son épouse qu'il assiste et autorise dame Yvette Hélène Marie Ghislaine LAMBILLON, sans profession, née à Wépion le treize octobre mil neuf cent trente-trois, demeurant ensemble Marche en Famenne, 130, chaussée de l'Ourthe.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 38,39,40 au sixième étage arrière, situé au niveau seize mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Pierard, notaire à Marche en Famenne, en date du dix-huit avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le deux mai suivant, volume 2499, n° 8.



T 421472

nzième feuil-
et double.

Handwritten notes:
C.R.
T
A
B
24

112) Monsieur Jean-Pierre Félix Louis Gilles DEMELENNE ardois: né à Marche en Famenne, le douze mars mil neufcent vingt-sept, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Georgette Marie Henriette VERLAINE, sans profession, née à Billy-Montignies, le dix-huit novembre mil neuf cent vingt-huit, demeurant ensemble à Marche en Famenne, 7, place de l'Etang. Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage. Propriétaires des emplacements parking numérotés 41, 42, 43 au sixième étage avant situé au niveau quinze mètres cinquante centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann notaire à Liège et de Maître Jean Pierard, notaire à Marche en Famenne, en date du dix-huit avril mil neuf cent septante-deux transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège en date du deux mai suivant, volume 2514, n° 1.

113) Monsieur Victor René Valère Ghislain LOSCAUX; retraité, né à Montignies sur Sambre le sept mai mil neuf cent cinq, et son épouse qu'il assiste et autorise dame Marthe Emilie Désirée Rosalie SIMON, sans profession, née à Montignies sur Sambre le huit mars mil neuf cent neuf, demeurant ensemble à Montignies sur Sambre, 83, avenue du Centenaire. Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage. Propriétaires des emplacements parking numérotés 48, 49 au cinquième étage avant situé au niveau treize mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, en date du dix-huit avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai mil neuf cent septante-deux, volume 2485, n° 24.

114) Monsieur Fran Jan Emmanuel LOYEN, médecin dentiste, né à Bilzen, le dix-neuf janvier mil neuf cent trente et un, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Maria Cons tance Elisabeth LENAERTS, sans profession, née à Bilzen, le neuf août mil neuf cent trente-trois, demeurant ensemble à Maaseik 29, Grote Kerkstraat. Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage. Propriétaires des emplacements parking numérotés 6, 7, 8 au quatrième étage arrière situé au niveau onze mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Robert Indekeu, notaire à Neeroteren, en date du dix-huit avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai suivant, volume 2505 n° 7.

115) Monsieur Paul Fernand Xavier GOBLET; pharmacien, né à Saint-Mard (Virton) le vingt-six juillet mil neuf cent trente, et son épouse Madame Jocélyne Violette Marguerite Florence MEROTTE pharmacienne, née à Saint Georges sur Meuse, le treize octobre mil neuf cent trente-deux, demeurant ensemble à Ben Ahin, 51, chaussée d'Andenne. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt août mil neuf cent cinquante-cinq par Maître Léon Dieudonné, notaire à Liège.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 34, 35 au cinquième étage arrière situé au niveau seize mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Nysten, notaire à Saint-Georges Sur Meuse, en date du vingt-six avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai mil neuf cent septante-deux, volume 2516 n° 8.

116) Madame Violette Marguerite Philomène DELBROUCK, sans profession, née à Saint-Georges Sur Meuse, le neuf avril mil neuf cent douze, veuve de Monsieur Pierre MEROTTE, instituteur pensionné, demeurant à Gives Ben Ahin, 227a, rue Vanderveelde.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 33 au sixième étage arrière, situé au niveau seize mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Nysten, notaire à Saint-Georges sur Meuse, en date du vingt-six avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai suivant, volume 2499, n° 15.

117) Monsieur Paul Georges François RENARD, gérant de grand magasin, né à Herstal le cinq juillet mil neuf cent treize-six, époux de Madame Christianne Marie José de WERGIFOSSE contractuellement séparé de biens, demeurant à Loncin, 40, Clos Del M Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du trois novembre mil neuf cent cinquante-neuf par Maître Georges Nicolas, notaire à Liège.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 46 au cinquième étage avant, situé au niveau treize mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Michel de Termagne, notaire à Ans, en date du vingt-huit avril mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois mai mil neuf cent septante-deux, volume 2506, n° 16.

118) Monsieur Maurice Jean Fernand DREZE, employé, né à Verwirs, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-huit, divorcé de Madame Guillemine PAQUO, demeurant à Aleur, 7, avenue de la Paix.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 47 au septième étage avant, situé au niveau treize mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître René Glesner, notaire à Aleur, en date du vingt-six mai mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le quinze juin mil neuf cent septante-deux, volume 2517, n° 23.

119) Monsieur Léon Noël Ghislain Dieudonné PURNELLE, gestionnaire, né à Rocourt, le cinq décembre mil neuf cent trente-trois, et son épouse qu'il assiste et autorise dame Laurence Elisabeth Maria TASSET, négociante, née à Argenteau, le vingt-cinq juin mil neuf cent trente-six, demeurant ensemble à AYWaille, Place Thiry.

Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt-sept novembre mil neuf cent cinquante-huit par Maître Randaxhe, notaire à Fléron.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 11, 21, 22, 23 au cinquième étage arrière situé au niveau plus quatorze mètre vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître André Renard, notaire à Ouffet, en date du vingt-neuf mai mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le quinze juin mil neuf cent septante-deux, volume 2523, n° 16.

120) Madame Colette Lydie Marie Julienne RINCK, sans profession née à Vielsalm le vingt- février mil neuf cent trente-quatre, épouse de Monsieur Joseph MOLITOR, bûcheron, né à Beho le vingt huit janvier mil neuf cent vingt et un, demeurant ensemble à Vielsalm, 5, rue Tiennesses.

Epoux mariés sous le régime de la communauté des biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du sept mai mil neuf cent septante et un, par Maître Jean Cottin, notaire à Vielsalm.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 40 situé au cinquième étage arrière, niveau quatorze mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Cottin, notaire à Vielsalm, en date du vingt-neuf mai mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le quinze juin mil neuf cent septante-deux suivant, volume 2528, n° 75.

121) Monsieur Georges François Corneille SAVONET, tailleur, né à Tirlemont, le trois octobre mil neuf cent dix-sept, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Marie Joséphine PIJPOPS, sans profession, née à Hoegaarden le neuf janvier mil neuf cent vingt-, demeurant ensemble à Tirlemont, 16, Peperstraat.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du six avril mil neuf cent quarante-quatre par Maître Lucien Becquevort, notaire à Tirlemont.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 41,42,43 au cinquième étage avant situé au niveau treize mètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Pierre Honorez, notaire à Tirlemont, en date du vingt-neuf mai mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le quinze juin mil neuf cent septante-deux, volume 2524, n° 10.

122) Mademoiselle Sylvie Marcelline Julie BARBASON, sans profession, née à Liège, le dix septembre mil neuf cent cinquante neuf, domiciliée à Liège, rue des Anges, 5.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 42 au deuxième étage arrière, situé au niveau six mètres septante-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, à l'intervention de Maître Pierre Detienne, notaire à Liège, en date du neuf juin mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt juin mil neuf cent septante-deux, volume 2528, n° 1.

123) Monsieur Michel Emile Marie Joseph Ghislain DE JACQUIER DE ROSEE' délégué de société, né à Woluwé Saint-Lambert, le si- janvier milneuf cent seize, et son épouse Madame Anne Marie Louise Joséphine Jeanne Ghislaine DEMAERE D'AERTRYCKE, sans profession, née à Bruxelles, le dixn-euf avril mil neuf cent vingt-, demeurant ensemble à Lustin, 8, rue de la Gare. Epoux mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du vingt mai mil neuf cent quarante-quatre par Maître Verté, notaire à Bruxelles.

Propriétaires de l'emplacement parking numéroté 31 au quatrièm étage arrière, situé au niveau onze mètres septante-cinq centi- mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, en date du neuf juin mil neuf cent septante- deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-juin mil neuf cent sepante-deux, volume 2528, n° 2.

124) Monsieur Maurice Henry Joseph Jean DUBOIS, ingénieur civi- né à Saint-Nicolas Liège, le sept septembre mil neuf cent six, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Jenny Pau- line Emilie LE POUTER, sans profession, née à Liège, le vingt et un novembre mil neuf cent six, demeurant ensemble à Liège, 22, boulevard d'Avroy.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 30, 31 au pre- mier étage arrière situé au niveau quatre mètres vingt-cinq ce- timètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann notaire à Liège et de Maître Emile Labé, notaire à Liège, en date du vingt-et-un juin mil neuf cent septante-deux, transcri- au premier bureau des hypothèques à Liège, le cinq juillet mil neuf cent septante-deux, volume 2525, n° 22.

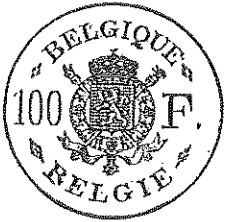
125) Monsieur Freddy Isidoor Marie BRIELMAN, employé, né à Gan le huit février mil neuf cent trente-trois, et son épouse qu'i assiste et autorise Madame Lydie Marthe Gustave LEYBAERT, ins- titutrice, née à Gand, le trois août mil neuf cent trente-deux demeurant ensemble à Gand, 107, Professor Johannes Schrant- straat.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements parking numérotés 36, 37 au cinquième étage arrière situé au niveau quatorze mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Nast, notaire à Gand, en date du vingt-neuf juin mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le douze juillet suivant, volume 2533, n° 9.

126) Fédération Belgo Luxembourgeoise des Eglises adventistes du septième jour, ayant son siège à Bruxelles, 11, 13, rue Ernest Allard, Association sans but lucratif dont les statuts ont été publiés aux annexes du Moniteur Belge du vingt-trois novembre mil neuf cent vingt et un, et dont la dernière modi- fication a été publiée aux dites annexes du vingt quatre juin mil neuf cent septante et un sous le numéro 4884.

Propriétaire des emplacements parking numérotés 60, 61 au troisième étage avant, situé au niveau huit mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège à l'intervention de Maître Jean Mast, notaire à Gand, en date du vingt-neuf juin mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le douze juillet mil neuf cent septante-deux, volume 2529, n° 19.



T 421473

127) Monsieur Emmanuel Marie André ROSOUX, médecin, né à Ohey, le vingt-neuf juillet mil neuf cent trente-et-un (demeurant ensemble à Ciney, 53, rue du Commerce, ----- Epoux mariés sous le régime de la communauté) lire : et son épouse Madame Madeleine Clarie Elisabeth MARTIN, sans profession née à Jemappes le vingt-quatre février mil neuf cent trente-neuf, demeurant ensemble à Ciney, 53, rue du Commerce. Epoux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu en date du dix-sept septembre mil neuf cent cinquante-huit par Maître Spinette, notaire à Ciney.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 32 au rez-de-chaussée, niveau un mètre cinquante centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du cinq juillet mil neuf cent septante-deux transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-sept juillet suivant, volume 2548, n° 9.

128) Mademoiselle Agnès Andrée Ghislaine LECOCQ, pharmacien, née à Leval Trahegnies, le vingt-neuf mai mil neuf cent quarante-huit, demeurant à Haines Saint-Pierres, 837, Chaussée de Mons.

Propriétaire de l'emplacement parking numéroté 57 au premier étage avant situé au niveau trois mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du dix-neuf juillet mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-sept juillet mil neuf cent septante-deux, volume 2541, n° 6.

129) Monsieur Christian Jean Harry ALBART, chef de bureau, né à Pont de Loup, le dix mars mil neuf cent vingt-cinq, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Elisabeth PIRARD, sans profession, née à Liège, le dix juin mil neuf cent vingt-six, demeurant ensemble à Lulumbasch, c/o Gécomines, République du Zaïre.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements parking numérotés de 43 à 47 inclus, au troisième étage avant, situé au niveau huit mètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleiner mann, notaire à Liège, en date du neuf août mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le vingt-trois août mil neuf cent septante-deux, volume 2549, n° 4.

130) a) Monsieur Herbert Arthur BERGER, boulanger pâtissier, né à Butgenbach, le vingt-neuf mars mil neuf cent trentetrois et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Frieda Catha-

deuxième feuille et double.

[Handwritten signatures and initials]
24

rina Johanna KOHN, sans profession, née à Recht, le quinze septembre mil neuf cent quarante-quatre, demeurant ensemble à Liège, 230, rue Sainte-Walburge.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

b) Mademoiselle Hildegard Maria Joséphine BERGER, servante, née à Butgenbach, le vingt-huit septembre mil neuf cent trente et un, demeurant à Walkenraedt, et domicilié à Butgenbach Dorf, 182a.

Propriétaires des emplacements parking numérotés de 32 à 35 inclus au cinquième étage arrière, situé au niveau quatorze mètres vingt-cinq centimètres, les emplacements numérotés 3, 4, 5 au quatrième étage arrière, situé au niveau onze mètres cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège, et de Maître Pierre Braas, notaire à Liège, en date du vingt septembre mil neuf cent septant deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le trois octobre mil neuf cent septante-deux, volume 2550, n° 24.

131) Monsieur Wilhelm Rudolf BERGER, ingénieur Civil, né à Butgenbach le quatre janvier mil neuf cent trente-cinq, et son épouse Madame Anna Josépha CREMER, sans profession, née à Butgenbach, le neuf juin mil neuf cent trente-six, demeurant ensemble à Butgenbach, 163, A Village, et résidant à Kalima, République du Zaïre.

3) ~~Epoux mariés sous le régime de -----~~

Propriétaires des emplacements parking numérotés de 27 à 31 inclus au cinquième étage arrière, situé au niveau quatorze mètres vingt-cinq centimètres, en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et de Maître Pierre Braas, notaire à Liège, en date du vingt septembre mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège, le six octobre mil neuf cent septante-deux, volume 2522 n° 37.

132) Monsieur Gustave Joseph Albert LEFEBVRE, agent à la C.A.P. né à Rosoux Crenwick, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-cinq, et son épouse qu'il assiste et autorise Madame Simone Alfredine Rosalie Joséphine Ghislaine DEBROUX, coiffeuse, née à Blehen le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-neuf, demeurant ensemble à Bressoux, 115, rue Foidart.

Epoux mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage.

Propriétaires des emplacements parking pour voitures numérotés 50, 51, 52 du cinquième étage situé au niveau treize mètres en vertu d'un acte reçu par Maître Michel Kleinermann, notaire à Liège et Maître Robert Debatty, notaire à Bressoux, le vingt-six juin mil neuf cent septante-deux, transcrit au premier bureau des hypothèques à Liège le douze juillet mil neuf cent septante-deux, volume 2535, n° 10.

DONT ACTE

Fait et passé à Liège; 1b, rue Soeurs de Hasque.
Lecture faite, les comparants et les notaires ont signé.

ppraver la nature de huit lots nuls et de suite et une ligne nulle.

A.P.
K.B.
D.
G.D.
ZK

A. Romée
Joh.
Roud
K. K. Fumery

Enregistré à LIÈGE 4
le 13 OCTOBRE 1973
Vol. 1157 Fol. 26 Case 16
vingt-quatre rôles avec renvoi
Reçu : cent cinquante francs
Le Receveur (s), KIRFEL

[Signature]